Programme forestier des Premières nations

LE GOUVERNEMENT DU CANADA PROLONGE SON PROGRAMME FORESTIER DES PREMIÈRES NATIONS

| Quoi de neuf | National | Les Premières nations en foresterie | Provinces/Territoires |
| Publications | À propos du site | Autres sites | Conférence sur le foresterie autochtone de 2001| English |

Veuillez adresser vos questions ou commentaires à Info à pfpn.gc.ca

Ressources naturelles Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada | Natural Resources Canada and Indian and Northern Affairs Canada | Canada

En partenariat avec les Premières nations.

PFPN Rapport annuel 1998-1999

Table des matières

▶ **Message des ministres**

▶ **Chapitre Un : *Bilan de l'année***

Faits saillants de 1998-1999
But et objectif du Programme
Financement fédéral et dépenses par objectif du Programme
Mobilisation financière et établissement de partenariats
Impact économique
Dépenses totales : PFPN, Premières nations et autres
Exécution du Programme, gestion et communications
Examen provisoire du PFPN
Tableau 1
Tableau 2
Tableau 3
Tableau 4
Tableau e 5
Tableau 6

▶ Chapitre Deux :

La nation Gitxsan : les connaissances traditionnelles et le développement durable
Delgamuukw et la nation Gitxsan
La mission de la nation Gitxsan
Identifier l'utilisation traditionnelle des terres
Utiliser les connaissances traditionnelles Gitxsan
Travailler ensemble

▶ Chapitre Trois :

Des partenariats en action
Accroissement de la participation des Premières nations de l'Alberta à la lutte contre les feux de végétation
La Première nation des Gwich'in joue un rôle de chef de file en aménagement forestier
La Bande indienne de Nooaitch lance une entreprise de construction de maisons en bois rond
Relever le défi : l'unité forestière du Conseil tribal de la rive Nord
Opérations forestières : un grand bond en avant pour la Première nation de Wahnapitae
Wemotaci à l'heure de la certification environnementale

▶ Chapitre Quatre :

Liste des projets, 1998-1999, 1998-1999

British Columbia
Alberta
Saskatchewan
Manitoba
Ontario
Quebec
Nouveau-Brunswick
Nouvelle-Ecosse
Ile-du-Prince-Edouard

101-04568/f

Terre-Neuve
Territoires du Nord-Ouest

▶ **Annexe I :**

Lexique forestier

▶ **Annexe II :**

Personnes-ressources

▶ **Annexe III :**

Rapports du PFPN

PFPN | Table des matières | Pour commander | Commentaires | English

---

Gouvernement du Canada
Ressources naturelles Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada

Government of Canada
Natural Resources Canada
Indian and Northern Affairs Canada

Canada

En partenariat avec les Premières nations.

Message des ministres

Nous avons grand plaisir à vous présenter le Rapport sur le Programme forestier des Premières nations (PFPN) pour l'année 1998-1999, qui illustre le succès ininterrompu de ce programme quinquennal.

Nous exprimons notre gratitude aux membres des comités de gestion ainsi qu'aux communautés et aux organismes des Premières nations qui, dans une vaste gamme d'activités, ont travaillé dans l'enthousiasme avec des partenaires de l'industrie et du gouvernement.

Les réalisations du programme ont dépassé les attentes, comme en témoignent les projets mis en lumière dans le présent rapport. Par exemple, plusieurs Premières nations de l'Alberta ont obtenu du financement pour donner à des membres de leur communauté la formation nécessaire pour obtenir l'accréditation provinciale de pompiers et pour constituer des équipes d'incendie, ce qui leur permet de passer des contrats avec la province pour une saison complète de feux. Ainsi voit-on une occasion d'emploi sporadique évoluer en un emploi d'été sûr et, pour les collectivités, en une occasion d'affaires.

Citons comme autre exemple les Services forestiers Atikamekw Aski inc. (SFAA), qui exécutent des travaux sylvicoles pour le compte de sociétés forestières dans la vallée du Saint-Maurice, au Québec. Avec l'aide du PFPN, les SFAA ont mis en uvre des procédures de contrôle de la qualité et ils visent maintenant l'accréditation environnementale. Le financement du PFPN leur aide aussi à donner un cours de formation et des séminaires à des élèves du primaire et du secondaire.

Le succès du PFPN est en grande partie lié à l'exploitation des points forts du savoir-faire traditionnel et des valeurs culturelles des Autochtones. L'importance de l'apport des connaissances traditionnelles pour l'aménagement durable des ressources forestières des Premières nations est clairement exposée dans un article que lui a consacré le chef Elmer Derrick du clan Fireweed de la Première nation Gitsegukla.

Le rapport de cette année met l'accent sur les projets qui soulignent l'importance de la collaboration entre les collectivités des Premières nations, les gouvernements et le secteur forestier pour la réalisation des objectifs locaux. Par l'intégration de leurs valeurs économiques, sociales, spirituelles et traditionnelles, les collectivités des Premières nations jouent un rôle important dans l'atteinte de l'objectif national qu'est l'aménagement durable des forêts.

En novembre 1998, une étude indépendante effectuée par une société de consultants autochtones du Nouveau-Brunswick a confirmé que la démarche adoptée par le PFPN donnait des résultats intéressants. Les principales conclusions et recommandations de l'étude sont résumées dans le présent rapport.

Nous sommes confiant que le Programme forestier des Premières nations continuera à connaître du succès.

Ralph Goodale, Ministre des Ressources naturelles

Robert Nault, Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

Pour de plus amples renseignements sur le PFPN et les nombreuses initiatives qui s'y rattachent, visitez le site Web du PFPN à : http://www.pfpn.gc.ca

Bonne lecture.

PFPN | Table des matières | Pour commander | Commentaires | English

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Ressources naturelles Canada / Natural Resources Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada / Indian and Northern Affairs Canada
Canada

En partenariat avec les Premières nations.

Chapitre Un

Bilan de l'année

Faits saillants de 1998-1999

▶ Le Programme forestier des Premières nations (PFPN) a reçu 283 demandes de projets d'une valeur globale de 25,6 millions de dollars, y compris les contributions des partenaires.

▶ Le PFPN a financé 211 propositions avec 4,1 millions de dollars de crédits fédéraux.

▶ Les Premières nations et d'autres partenaires ont complété le financement fédéral avec plus de 9,7 millions de dollars.

▶ Les projets du PFPN ont créé plus de 11 000 semaines-personnes d'emploi touchant 499 personnes, 13 ateliers et conférences, la préparation/actualisation de 20 plans d'aménagement forestier et la préparation de 24 plans d'activités et de 9 études de faisabilité.

▶ La première réunion nationale des comités de gestion provinciaux et territoriaux qui a eu lieu à Saskatoon (Saskatchewan) a permis aux Premières nations de discuter officiellement de leurs expériences et des succès du Programme.

▶ Le Rapport d'examen provisoire, publié en 1998-1999, appuie sans réserve le PFPN. Il affirme notamment que le PFPN permet à un plus grand nombre de Premières nations de bénéficier et de participer à la foresterie grâce à sa flexibilité, à son approche commerciale, à la capacité qu'il offre de lancer des initiatives en dehors des réserves et aux instruments qui permettent aux Premières nations de contribuer à sa gestion et à son administration.

But et objectif du Programme

Le PFPN est un programme fédéral national dont le but est d'améliorer la situation économique des communautés indiennes de plein droit en tenant intégralement compte des principes de l'aménagement forestier durable. Ce but englobe quatre objectifs que vise précisément le financement fédéral. Il s'agit de :

1. renforcer la capacité des Premières nations à exploiter des entreprises axées sur les ressources forestières, et d'y participer, pour ainsi augmenter le nombre des emplois à long terme en foresterie au profit des membres des Premières nations (renforcement des capacités commerciales) ;

2. augmenter la collaboration et les partenariats des Premières nations (coopération et partenariats) ;

3. étudier la faisabilité de fonds en fiducie, de mise en commun de capitaux ou d'autres mécanismes analogues susceptibles d'être créés pour administrer les ressources qui pourraient être mises à la disposition du développement forestier des Premières nations (instruments de financement) ;

4. renforcer la capacité des Premières nations à gérer durablement les forêts des réserves (capacité d'aménagement des forêts des réserves).

Financement fédéral et dépenses par objectif du Programme

Le PFPN aide les Premières nations à devenir autonomes sur le plan économique grâce à des initiatives dans le domaine de la foresterie. Le financement du PFPN sur cinq ans (1996-1997 à 2000-2001) est de 24,9 millions de dollars. Sur ce montant, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) et le ministère des Ressources naturelles (RNCan) contribuent respectivement 17,0 millions de dollars et 7,9 millions de dollars (tableau 1). Comme on peut le constater, le financement diminue chaque année puisque des 5,9 millions de dollars versés en 1996-1997, il n'y en aura plus que 4,0 millions de dollars en 2000-2001. En 1998-1999, le budget du PFPN était de 5 millions de dollars.

Les activités relatives à ce Programme ont été menées dans toutes les provinces et les territoires en 1998-1999. À l'instar des années précédentes, la demande d'aide financière pour lancer diverses initiatives ayant trait à la foresterie a été forte. Le Programme a reçu 283 demandes réclamant 25,6 millions de dollars y compris les contributions des partenaires. Sur ce nombre, 211 ont obtenu des fonds dont la valeur estimative totale est de 13,9 millions de dollars (tableau 2).

Le tableau 3 illustre les dépenses par objectif du budget de 5,0 millions de dollars du Programme. En 1998-1999, le PFPN a consacré 1,8 million de dollars au renforcement des capacités commerciales (objectif n% 1), 1,1 million de dollars à la collaboration et aux partenariats (objectif n% 2), 33 000 $ aux instruments de financement (objectif n% 3) et 1,2 million de dollars à la capacité d'aménagement des forêts des réserves (objectif n% 4). Les dépenses de E et I (exploitation et immobilisations mineures) ont totalisé 849 000 $ ou 17,1 % des fonds dépensés. Les fonds de E et I sont des crédits du PFPN qui servent à assurer le perfectionnement professionnel des Premières nations, à défrayer les coûts des réunions des comités de gestion provinciaux et territoriaux, les frais de préparation et de distribution des communications et d'autres documents et les frais d'administration et d'exécution du Programme.

Mobilisation financière et établissement de partenariats

Depuis la création du Programme, on incite les auteurs d'une demande à trouver d'autres partenaires capables de contribuer aux coûts généraux de leur projet. Le tableau 1 illustre le niveau annuel prévu de ces contributions. En 1998-1999, les Premières nations et d'autres partenaires ont contribué au Programme à hauteur de 2,5 millions de dollars.

La facilité avec laquelle le PFPN parvient à attirer la contribution des Premières nations et d'autres sources (organismes fédéraux et provinciaux et secteur privé) est l'une des caractéristiques marquantes du PFPN depuis son lancement en 1996. En 1998-1999, le financement du PFPN de 4,12 millions de dollars a donné lieu à 9,7 millions de dollars de contributions de contrepartie de la part des Premières nations et d'autres partenaires. Cela est

supérieur de 7,2 millions de dollars à ce que l'on prévoyait à l'origine. Sur les 9,7 millions de dollars, les Premières nations ont versé 3,7 millions de dollars, et les autres sources, environ 6,0 millions de dollars (tableau 4). Le financement émanant des Premières nations a comporté 3,0 millions de dollars de sources d'encaisse et 738 000 $ de contributions non financières. Ce niveau de financement reflète l'importance que de nombreuses Pr[Début] à la foresterie dans tout le Canada rural, comme en témoignent les efforts qu'elles déploient pour obtenir l'aide financière de la collectivité pour leurs projets. Le financement d'autres partenaires a comporté 5,4 millions de dollars de contributions financières et 626 000 $ de contributions non financières. Le financement des partenaires a dépassé de 2,3 millions de dollars celui des Premières nations. Les partenaires non autochtones qui collaborent avec les Premières nations ont fourni une expertise et des conseils auxquels les Premières nations n'auraient pas eu accès autrement. Il s'ensuit que les partenariats ont permis de mener à bien la majorité des projets et ont ouvert de nouvelles perspectives d'emploi pour de nombreux membres de la communauté autochtone.

Les contributions au PFPN combinées à celles des Premières nations et d'autres partenaires ont porté la valeur globale de tous les projets approuvés à 13,9 millions de dollars (tableau 5). La part de la contribution du PFPN aux projets approuvés a été de 29,6 %. Le Programme a procuré des fonds de lancement essentiels aux Premières nations, ce qui leur a permis de mobiliser d'autres sommes auprès de leur communauté, du secteur privé et des organismes gouvernementaux. Même si la part des dépenses relatives aux projets du PFPN est modeste, à hauteur de 29,6 %, comme on a pu le voir dans le Rapport provisoire du PFPN publié durant l'automne, la plupart des projets réalisés en 1998 n'auraient jamais pu être entrepris sans le PFPN.

Impact économique

Le financement des partenaires des Premières nations a pour effet de grandement accentuer l'impact économique du PFPN. Le tableau 5 illustre les dépenses totales du Programme (dépenses du PFPN additionnées de celles des Premières nations et de celles d'autres partenaires), en utilisant les mêmes catégories que le tableau 3. Comme on peut le constater, l'aide financière fournie par les Premières nations et d'autres sources en 1998-1999 a eu une profonde incidence sur le Programme et elle fait partie intégrante de son fonctionnement efficace. Les contributions du PFPN aux projets, qui se sont chiffrées à 4,12 millions de dollars, ont permis aux Premières nations de mobiliser d'autres fonds pour faire passer la valeur globale des initiatives prises à 13,9 millions de dollars.

L'effet de ces dépenses sur l'emploi est résumé au tableau 6. En 1998-1999, le Programme a généré pour 11 023 semaines-personnes d'emploi pour les Premières nations dans de nombreux secteurs d'activités différents ayant un rapport avec la foresterie. Parmi les autres avantages, mentionnons 13 ateliers de renforcement des capacités et de formation, des séances de transfert de technologie sur place et des conférences sur la possibilité de créer des entreprises, sans oublier la préparation de 24 plans d'activités et la préparation/actualisation de 20 plans d'aménagement.

[Début]

Dépenses totales : PFPN, Premières nations et autres

En 1998-1999, la plus forte concentration des dépenses totales a intéressé deux secteurs, celui du renforcement des capacités commerciales (objectif n% 1) et celui de la collaboration et des partenariats (objectif n% 2) (tableau 5). Sur le total des dépenses, 67 % avaient un rapport avec les objectifs nos 1 et 2, contre 69 % en 1997-1998. Les dépenses consacrées à ces deux secteurs opérationnels ont été particulièrement élevées (>80 %) en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard. Comme les deux années précédentes, les initiatives liées à l'aménagement des forêts des réserves en vertu de l'objectif n% 4 sont demeurées un élément important des activités du Programme pour les Premières nations. Au Québec, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve et au Yukon, par exemple, les dépenses consacrées aux activités liées à la foresterie en vertu de l'objectif n% 4 ont dépassé 50 % du total des dépenses. Les initiatives relatives à l'aménagement des forêts des réserves dans l'est du Canada ne doivent pas faire croire que ces activités ne revêtent pas d'importance dans l'ouest du Canada. La pénurie d'argent, le coût élevé des activités d'aménagement forestier et le nombre de propositions sollicitant une aide financière ont obligé les comités de gestion à se concentrer principalement sur les objectifs nos 1 et 2, particulièrement en Colombie-Britannique, où le comité de gestion doit s'occuper de plus de 190 bandes.

En 1998-1999, en dehors de la petite somme consacrée à l'objectif n% 3 (Instruments de financement) à l'échelle nationale, les comités de gestion du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse ont été les seuls à consacrer une partie de leur budget à des activités ayant un rapport avec l'objectif n% 3.

Exécution du Programme, gestion et communications

La structure de gestion du PFPN se compose du Comité de gestion national (CGN) et des comités de gestion provinciaux et territoriaux (CGPT).

Le CGN comprend un représentant du Service canadien des forêts (SCF), un autre du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et un troisième de la communauté autochtone. Les CGPT comprennent des représentants du SCF, du MAINC et des Premières nations. Il arrive parfois que des représentants du gouvernement provincial et de l'industrie forestière soient invités à siéger au sein d'un comité de gestion. En 1998-1999, les comités de gestion de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick, du Territoire du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont été les seuls à avoir des représentants du gouvernement provincial/territorial ou de l'industrie forestière. Ceux-ci fournissent aux comités une expertise, une expérience et des conseils complémentaires lors des débats consacrés à l'aménagement des forêts et à d'autres questions relatives à la foresterie dans la province ou le territoire. Cela permet également aux Premières nations de tisser des liens étroits avec le gouvernement provincial/terrirorial et l'industrie forestière.

1. Comité de gestion national

À l'échelle nationale, le CGN imprime l'orientation globale du Programme. Ses responsabilités consistent, sans toutefois s'y limiter : à élaborer les politiques ; à établir les normes et les procédures visant l'administration et la gestion du Programme ; à répartir le financement annuel entre les CGPT ; à conclure des accords de coopération avec d'autres ministères et programmes fédéraux ; et à cerner et diriger la mise en oeuvre d'initiatives nationales.

Le CGN s'est réuni à quatre reprises en 1998-1999 pour discuter de l'orientation et de la mise en oeuvre du Programme. On trouvera ci-après quelques points appelant un suivi résultant des délibérations du CGN sur le sujet inscrit à l'ordre du jour :

Juin 1998 :

- approbation de la réunion nationale des comités de gestion provinciaux et territoriaux à Saskatoon (Saskatchewan) en février 1999 ;

- soutien de la « conférence internationale sur les produits forestiers non ligneux » prévue pour l'automne 1999 à Kenora (Ontario). Le représentant autochtone au sein du CGN représentera ce dernier au sein du comité directeur du Programme.

Décembre 1998 :

- approbation de l'ébauche du rapport annuel du PFPN 1997-1998, de sa date de publication et de son plan de communication ;

- approbation du rapport annuel du PFPN (1998-1999) pour le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministre des Ressources naturelles du Canada ;

- approbation de l'échéancier visant la présentation d'un aperçu des résultats de l'examen provisoire du PFPN pour le SMA, Services fonciers et fiduciaires, MAINC, et le SMA, Service canadien des forêts, en janvier 1999.

Janvier 1999 :

- analyse et approbation des projets de réponse aux 22 recommandations de l'examen provisoire en vue de les étudier à la réunion nationale des comités de gestion provinciaux et territoriaux prévue du 10 au 12 février à Saska[Début]GHT="11" SRC="images/bullet.jpg"> approbation du calendrier de publication et de distribution de l'examen provisoire du PFPN.

Mars 1999 :

- approbation du calendrier de préparation d'un document d'information général devant contenir des données et d'autres renseignements sur la foresterie autochtone pour commencer à étudier la question du financement futur une fois que le Programme actuel aura pris fin ;

- analyse et réponse à la lettre et aux recommandations du Comité spécial sur la foresterie des Premières nations établi à la réunion nationale des comités de gestion provinciaux et territoriaux à Saskatoon, en février 1999.

[Début]

2.Comités de gestion provinciaux et territoriaux

Les CGPT ont été très occupés à gérer et à mettre en oeuvre le Programme en 1998-1999. On trouvera ci-après plusieurs des activités marquantes des CGPT au cours de l'année :

▶ Les membres du Comité de gestion du Nouveau-Brunswick (CG) ont pris part à l'atelier Partage des connaissances/atelier autochtone qui s'est déroulé en avril 1998 à Sussex (Nouveau-Brunswick). Cet atelier a préconisé l'échange de valeurs et d'intérêts communs pour permettre à toutes les parties concernées de mieux comprendre l'aménagement forestier durable.

▶ Le CG de l'Île-du-Prince-Édouard a analysé son plan stratégique quinquennal. D'autres consultations auprès de la communauté se sont soldées par un plan stratégique qui reflète plus fidèlement les attentes de la communauté et la prise de conscience et l'intérêt suscités par le projet écotouristique de Lennox Island.

▶ Au Québec, la réunion annuelle de l'Assemblée générale des administrateurs autochtones du PFPN s'est déroulée en février 1999. Quarante représentants de 17 communautés autochtones, du MAINC, du SCF et du ministère des Ressources naturelles du Québec y ont assisté. Les participants ont analysé l'aperçu des activités de 1998-1999 et ont défini les paramètres d'exécution du PFPN pour l'année prochaine. Ils se sont entendus sur l'importance qu'il y a à établir des liens réguliers entre la Forêt modèle crie de Waswanipi et l'Assemblée générale des administrateurs autochtones. Mais, surtout, l'assemblée s'est engagée à nommer des représentants au sein du CG du Québec à compter de 1999-2000.

▶ Le CG de l'Ontario s'est réuni à six reprises et a appuyé de nombreux projets viables comme l'utilisation de la biomasse pour chauffer les communautés éloignées, l'établissement de partenariats et de coentreprises pour la récolte et la fabrication de produits à valeur ajoutée et la création d'entreprises dans les domaines de la lutte contre les incendies, les services d'aménagement forestier et les produits forestiers non ligneux. Un atelier intitulé « Alternative Heating Options for Remote Communities: A Forest Biomass Approach » organisé à Thunder Bay en mars 1999 a bénéficié du soutien financier du Programme.

▶ Le CG du Manitoba s'est réuni à plusieurs reprises en 1998-1999 pour analyser les propositions, attribuer les fonds et discuter des questions forestières susceptibles d'intéresser les Premières nations du Manitoba. Grâce au financement du PFPN, les membres du comité des Premières nations ont réussi à assister à des ateliers et des conférences à Prince Albert (Saskatchewan), à Thunder Bay (Ontario) et aux États-Unis. Cela leur a permis d'acquérir une perspective plus étendue des activités forestières que mènent les peuples autochtones dans les différentes régions du pays et sur la scène internationale, en les exposant à tout un éventail de problèmes et de possibilités liés à la foresterie. Un forum forestier intitulé « A Dialogue with First Nations on Forestry in Manitoba » a eu lieu à The Pas (Manitoba) en mars 1999. Ce forum a réuni les principales entreprises forestières et les Premières nations du Manitoba autour d'une table pour discuter des questions et des possibilités forestières dans la province.

▶ En Saskatchewan, le CG s'est réuni à quatre reprises durant l'année. Une réunion a eu lieu à Prince Albert en septembre 1998 dans le cadre de la conférence de l'Association nationale de foresterie autochtone/Grand conseil de Prince Albert, « Celebrating Partnerships ». Les grands projets de l'année ont porté sur la plantation d'arbres et les initiatives de formation. Seize membres du projet Makwa/Island Lake ont appris à planter des semis et à faire fonctionner divers types d'engins lourds. De plus, 25 membres du Conseil tribal des chefs d'agence ont suivi une formation sur le cubage et la conduite des tracteurs à chenilles, des chargeurs et des convoyeurs de grumes. À Sturgeon Lake, 110 000 semis ont été plantés en deux semaines par 10 membres de la communauté.

▶ Le CG de l'Alberta s'est réuni dans la réserve des Dénés de Hay River dans les Territoires du Nord-Ouest en octobre 1998 pour participer à la première conférence forestière territoriale intitulée « Northern Forests-Northern Challenges: Establishing a Cooperative Approach to Forest Development ». Le CG a pris part à la visite d'un projet, l'initiative de formation sur la construction de maisons en bois rond de Kiska Waptan Ta-Otha Ltd. L'idée était de sensibiliser les membres aux projets et de renforcer la notoriété du comité. Parmi les autres participants à cette visite, mentionnons des représentants autochtones visés par les traités nos 7 et 8, et des membres du MAINC et du SCF.

▶ Le CG de Colombie-Britannique s'est réuni deux fois en 1998-1999. Mais l'événement marquant a été la création d'un sous-comité du CG chargé d'étudier les rapports de collaboration avec d'autres organismes et d'éventuels bailleurs de fonds. Dans le cadre de cette initiative, le CG a organisé une réunion avec des organismes publics et privés à Vancouver en novembre 1998 pour commencer à étudier les liens et les possibilités. Parmi les éventuels partenaires qui ont assisté à la réunion, mentionnons Entreprise autochtone Canada, le ministère des Affaires autochtones de C.-B., le ministère des Forêts de C.-B., le Forest Renewal BC, le Post-Delgamuukw Capacity Panel et des représentants de l'industrie forestière. À l'issue de la réunion au mois de décembre, le CG a remis au Capacity Panel ses recommandations au sujet du re[Début]des Premières nations dans le domaine de la foresterie en Colombie-Britannique.

▶ Le CG des Territoires du Nord-Ouest a participé à un atelier d'examen des projets à Yellowknife en février 1999 pour entendre les participants au Programme décrire les activités menées à ce jour. L'atelier a donné lieu à un échange fructueux d'informations et a rehaussé la notoriété à la fois du Programme, et de la composition et de la structure du comité. Les membres autochtones du CG des T.N.-O. ont également commandé un rapport intitulé « The First Nation Forestry Program - The Next Five Years », lequel analyse les options futures et le financement nécessaire.

3. Communications

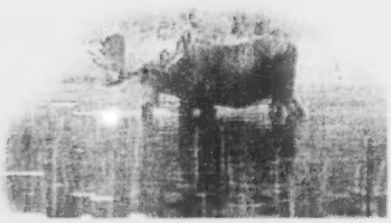

La diffusion des résultats du Programme est un élément important du PFPN. Le fait de fournir des renseignements aux clients et aux autres Canadiens que la question intéresse permet de mieux comprendre les objectifs du Programme, les types d'activités menées et les avantages qui en découlent. Des communications limpides et transparentes favorisent la reddition de comptes au sujet des activités du Programme et de la façon dont sont dépensés les deniers publics.

En 1998-1999, le Programme a financé un certain nombre d'initiatives de communication. Par exemple, l'exposition du PFPN a été montée dans le cadre d'un certain nombre d'événements nationaux et régionaux. Dans l'ouest du Canada, mentionnons entre autres la conférence de l'Institut arctique de l'Amérique du Nord intitulée « Community Development from the Inside Out » qui s'est déroulée à Calgary (Alberta) au mois d'août ; la conférence intitulée « Celebrating Partnerships » de l'Association nationale de foresterie autochtone/ Grand conseil de Prince Albert à Prince Albert (Saskatchewan) au mois de septembre ; la conférence « Northern Forests- Northern Challenges: Establishing a Cooperative Approach to Forest Development » organisée à Hay River (Territoires du Nord-Ouest) au mois d'octobre ; la visite « Innovations in Forest Science » organisée à l'occasion des fêtes du centenaire du SCF à Edmonton, Winnipeg et Prince Albert en novembre et en décembre ; et la réunion nationale des CGPT à Saskatoon en février 1999.

Dans l'est du Canada, l'exposition a été montrée au « Cultural Exchange Workshop » organisé à la réserve de Red Bank au Nouveau-Brunswick en septembre 1998 ; à l'Assemblée générale annuelle de l'Institut forestier du Canada à Ottawa au mois d'octobre ; aux Jeux d'hiver du Canada à Corner Brook (Terre-Neuve) au mois de janvier ; au Salon de l'emploi des Premières nations à l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton, en avril 1998 ; et à un atelier parrainé par le SCF et intitulé « Alternative Heating Options for Remote Communities: A Forest Biomass Approach » qui a eu lieu à Thunder Bay (Ontario) en mars 1999.

Par ailleurs, les conférences, les ateliers et les séances de formation jouent un rôle appréciable dans les initiatives de communication du PFPN. Le Programme finance la participation des Premières nations à beaucoup de ces activités. On trouvera ci-après une liste de quelques-unes des activités qui ont eu lieu en 1998-1999 :

▶ La réunion nationale des CGPT qui a eu lieu à Saskatoon (Saskatchewan) en février 1999 a offert une tribune aux Premières nations pour qu'elles discutent de différents éléments du Programme dans le cadre de présentations. Cette réunion a également permis aux Premières nations d'établir des réseaux avec leurs collègues de tout le pays. Une centaine de personnes ont assisté à la réunion, dont 60 étaient des représentants autochtones des CGPT.

[Top]

▶ Le CG de la Colombie-Britannique a organisé un certain nombre d'ateliers durant l'année. Un atelier sur les produits forestiers non ligneux et un autre sur les produits à valeur ajoutée ont eu lieu à Port Alberni et ont attiré environ 40 participants autochtones et d'autres personnes. Un atelier de trois jours sur la création d'entreprises et la mise en marché des produits a été organisé à l'intention des artistes autochtones qui utilisent le bois dans leur artisanat (masques, mâts totémiques et autres produits en bois) dans la réserve de la bande Kwakiutk de Fort Rupert, et 23 artistes y ont assisté. Quatre ateliers de formation de six jours, « Aboriginal Business: Your Future in Forestry », ont été organisés dans des communautés autochtones durant l'année. Au total, 80 participants autochtones ont assisté aux ateliers et ont suivi les cours de formation sur les structures commerciales, la planification, le financement, la promotion et la mise en marché, et l'entreprenariat dans le domaine de la foresterie.

▶ Avec le concours de FedNor (l'Initiative fédérale du développement économique du Nord de l'Ontario), le

PFPN a permis à 23 Autochtones d'assister à l'atelier « Alternative Heating Options for Remote Communities: A Forest Biomass Approach » qui a eu lieu à Thunder Bay (Ontario) en mars 1999.

Les bulletins sont un autre excellent moyen de faire connaître les activités du Programme. Les CG de la Colombie-Britannique, du Québec et du Nouveau-Brunswick ont publié et distribué leurs bulletins intitulés respectivement « the Bridge », « Wapahke » et « Nabooktök » à un vaste public de Premières nations et de groupes d'intérêts non autochtones. Le PFPN a également fait la manchette d'un certain nombre de journaux autochtones. Le Alberta Native News a publié un article ayant pour titre « Blood Tribe Pilot Project Assesses Value of its Forest Land » en novembre 1998, tandis que l'article « Long Lake Forest Nursery: Creating Economic Independence » est paru dans le numéro de novembre 1998 du Native Journal. Un vidéo du PFPN présentant Steve Ginnish, de la Première nation d'Eel Ground (Nouveau-Brunswick), a été diffusé sur la télévision câblée de Fundy à l'automne 1998.

Le site Web du PFPN (www.pfpn.gc.ca) s'est révélé un moyen fructueux de faire connaître le Programme et d'autres activités connexes à un vaste public à l'échelle nationale et internationale. Depuis son lancement en janvier 1998, plus de 30 000 personnes se sont prévalues des renseignements affichés sur le site. Le site est actualisé fréquemment à mesure que de nouvelles données sont disponibles.

Examen provisoire du PFPN

En vertu du Protocole d'entente sur le PFPN signé par RNCan et le MAINC en 1996, le Comité de gestion national était tenu d'entreprendre un examen indépendant du Programme avant le 31 mars 1998. Le but de cet examen était de savoir si le but et les objectifs du Programme avaient été atteints et de recommander des mesures d'amélioration.

L'entreprise chargée de procéder à l'examen du Programme s'est rendue dans chaque province et territoire, à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, où elle a mené des entrevues téléphoniques auprès des communautés autochtones et des comités de gestion du PFPN. Au total, 122 entrevues personnelles ont été menées auprès de clients autochtones, de responsables du Programme et d'intervenants du PFPN, comme des représentants de l'industrie forestière ainsi que des gouvernements provinciaux et territoriaux. Par ailleurs, 58 entrevues téléphoniques ont eu lieu avec des Autochtones qui ne participent pas au Programme. Au cours de cet examen, 270 personnes ont contribué au processus par le biais d'entrevues, de réunions et d'exposés.

L'examen a été dirigé par un comité consultatif formé de représentants du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, du Service canadien des forêts (Ressources naturelles Canada) et du Conseil consultatif du Programme des Premières nations. Le Comité était présidé par le chef de l'évaluation, Direction de la vérification et de l'évaluation, Ressources naturelles Canada. L'étude a été réalisée par Han Martin Associates, cabinet-

conseil autochtone, en collaboration avec Agfor Inc. Les deux entreprises ont leur siège à Fredericton (Nouveau-Brunswick).

Le rapport intitulé Programme forestier des Premières nations (PFPN) : rapport provisoire contenait 22 recommandations visant à améliorer les instruments d'exécution du PFPN et de s'assurer que le Programme atteint bien les objectifs qu'il s'est fixés. Voici un certain nombre des faits saillants du rapport :

- le Programme contribue grandement à renforcer la capacité des Premières nations à lancer des entreprises dans le domaine de la foresterie ;

- même s'il est trop tôt pour dire que les objectifs seront atteints, le Programme semble évoluer dans la bonne direction ;

- la présence d'Autochtones au sein des comités de gestion provinciaux et territoriaux a été jugée fructueuse et décisive dans le renforcement des capacités ;

- le Programme répond dans une large mesure aux besoins forestiers des Premières nations. Toutefois, au sujet des cinq ans que doit durer ce Programme, de nombreuses Premières nations ont fait savoir que ce délai était insuffisant. Un certain nombre de Premières nations n'ont jamais été exposées ni ne possèdent la moindre expérience du secteur forestier. C'est ainsi que quelques-unes seulement ont eu l'occasion de participer à certains paramètres du renforcement des capacités ;

- le PFPN cadre avec les visions et les besoins de 85 % des Premières nations qui participent au Programme ;

- la participation des Premières nations à la « gestion » du PFPN par l'entremise des CGPT est une mesure progressiste qu'apprécient beaucoup les Premières nations ;

- la plupart des initiatives n'auraient jamais été prises sans le financement du PFPN ;

- « le PFPN est bien plus qu'un programme, c'est un concept et un processus qui permet d'entrevoir de nouveaux rapports entre les Premières nations, le gouvernement et le secteur privé ».

[Top]

Tableau 1

Profil de financement quinquennal 1996-2001					
Source de financement	1996-1997 (en millions $)	1997-1998 (en millions $)	1998-1999 (en millions $)	1999-2000 (en millions $)	2000-2001 (en millions $)
AINC[1]	5,00	3,75	3,25	2,75	2,25
RNCan (SCF)[2]	0,90	1,75	1,75	1,75	1,75
Total partiel	**5,90**	**5,50**	**5,00**	**4,50**	**4,00**
Autres sources[3]	1,77	2,20	2,50	2,70	2,80
	(30%)	(40%)	(50%)	(60%)	(70%)

Total	7,67	7,70	7,50	7,20	6,80

[1] Affaires indiennes et du Nord Canada

[2] Comprend la part croissante des coûts des projets assumée par les Premières nations et l'établissement de partenariats avec d'autres parties intéressées.

[Top]

Tableau 2

Résumé des dépenses, du financement des partenariats des propositions approuvées et des semaines-personnes d'emploi créées au titre du PFPN 1998-1999

Province/territoire	Fonds au titre du PFPN			Premières nations& et d'ailleurs	Nombre de propositions		Semaines - personnes d'emploi créées
	Budgets 000$	Expenditures 000$					
		Fonds de contribution	Fonds de F & E[2]		Présentées	Approuvées	
Colombie-Britannique	1 016,4	887,8	120,5	1 636,4	96	56	1 501
Alberta	469,4	401,4	68,0	315,4	33	22	537
Saskatchewan	434,8	370,3	64,5	607,5	18	15	679
Manitoba	354,1	297,6	56,5	128,5	20	13	527
Ontario	954,4	798,4	156,0	2 958,0	30	27	1 019
Québec	824,1	687,5	134,4	2 567,4	27	22	3 980
Nouveau-Brunswick	262,9	225,1	37,8	1 035,1	14	13	1 980
Île-du-Prince-Édouard	13,7	10,9	2,8	13,7	1	1	17
Nouvelle-Écosse	190,6	167,6	23,0	163,0	21	21	213
Terre-Neuve	13,7	10,9	2,8	13,7	2	2	220
Territoires du Nord-Oue	113,6	102,1	11,5	95,9	10	8	195
Territoire du Yukon	109,1	109,1	0,0	111,5	7	7	148
National	243,2	56,2	171,1	0,0	4	4	7
Total	5 000,0	4 124,9	848,9	9 746,0	283	211	11,023
Valeur totale (000 $)					25 576,1$	13 870,9$	

[1] 1 Estimation des dépenses soumises à vérification.

[2] Le financement F et E (fonctionnement et dépenses mineures en immobilisations) correspond des fonds du PFPN dépensés pour des activités comme les initiatives de développement forestier des Premières nations, les réunions du CGPT, l'exécution des programmes, les ateliers de formation et l'administration.

[Top]

Tableau 3

Résumé des dépenses fédérales au titre du PFPN 1998-1999
1998-1999

Province/territoire	Affectation de fonds fédéraux				F & E [1]	Total [2]
	Objectif 1 Renforcement des capacités en affaires 000$	Objectif 2 Coopération et partenariats 000$	Objectif 3 Mécanismes de financement 000$	Objectif 4 Aménagement des forêts des réserves 000$	000$	000$
Colombie-Britannique	522,1	166,7	0,0	199,0	120,5	1 008,0
Alberta	196,0	138,6	0,0	66,5	68,0	469,4
Saskatchewan	14,0	338,7	0,0	17,6	64,5	434,8
Manitoba	202,9	43,6	21,5	29,6	56,5	354,1
Ontario	454,1	287,2	0,0	57,1	156,0	954,4
Québec	309,4	66,6	0,0	311,5	134,4	821,9
Nouveau-Brunswick	38,0	36,5	0,0	150,6	37,8	262,9
Île-du-Prince-Édouard	9,4	0,0	0,0	1,5	2,8	13,7
Nouvelle-Écosse	0,0	0,0	0,0	167,6	23,0	190,6
Terre-Neuve	0,0	0,0	0,0	10,9	2,8	13,7
Territoires du Nord-Ouest	58,8	9,0	0,0	34,3	11,5	113,6
Territoire du Yukon	0,0	1,0	0,0	108,1	0,0	109,1
National	11,7	11,7	11,7	21,1	171,1	227,3
Total	1 816,7	1 099,6	33,2	1 175,4	848,9	4 973,8
% du total	36,5	22,1	0,7	23,6	17,1	100,0

[1] Le financement F et E (fonctionnement et dépenses mineures en immobilisations) correspond des fonds du PFPN dépensés pour des activités comme les initiatives de développement forestier des Premières nations, les réunions du CGPT, l'exécution des programmes, les ateliers de formation et l'administration

[2] Estimation des dépenses soumises à vérification.

[Top]

Tableau 4

Résumé des contributions aux projets du PFPN par les Premières nations et les autres sources 1998-1999
1998-1999

Province/territoire	Premières nations Autres sources				Total 000$
	En argent	En nature 000$	En argen	En nature 000$	

	000$		000$		
Colombie-Britannique	288,2	273,6	942,1	132,5	1 636,4
Alberta	225,7	10,8	78,9	0,0	315,4
Saskatchewan	154,2	89,5	363,8	0,0	607,5
Manitoba	86,3	17,4	24,8	0,0	128,5
Ontario	1 229,9	193,9	1 327,4	206,8	2 958,0
Québec	748,6	0,0	1,818,8	0,0	2 567,4
Nouveau-Brunswick	0,0	25,3	723,8	286,0	1 035,1
Île-du-Prince-Édouard	9,2	4,5	0,0	0,0	13,7
Nouvelle-Écosse	90,0	73,0	0,0	0,0	163,0
Terre-Neuve	111,4	0,0	2,2	0,0	113,6
Territoires du Nord-Ouest	29,0	10,5	55,2	1,2	95,9
Territoire du Yukon	6,0	40,0	65,5	0,0	111,5
National	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	2 978,5	738,5	5 402,5	626,5	9 746,0

[1] Organismes des gouvernements fédéral et provinciaux et secteur privé.

[Top]

Tableau 5

Résumé des dépenses du PFPN, des premières nations, et autres 1998 -1999

Province/territoire	Affectation de fonds fédéraux				F & E [1] 000$	Total 000$
	Objectif 1 Renforcement des capacités en affaires 000$	Objectif 2 Coopération et partenariats 000$	Objectif 3 Mécanismes de financement 000$	Objectif 4 Aménagement des forêts des réserves 000$		
Colombie-Britannique	1 229,1	960,5	0,0	334,6	120,5	2 644,7
Alberta	353,1	236,3	0,0	127,4	68,0	748,8
Saskatchewan	19,7	935,3	0,0	22,8	64,5	1,042,3
Manitoba	295,3	52,6	32,0	46,2	56,5	482,6
Ontario	2 541,2	1 101,5	0,0	113,7	156,0	3 912,4
Québec	1 199,8	295,5	0,0	1 759,6	134,4	3 389,3
Nouveau-Brunswick	212,7	204,4	0,0	843,1	37,8	1,298,0
Île-du-Prince-Édouard	23,1	0,0	0,0	1,5	2,8	27,4
Nouvelle-Écosse	28,0	97,0	38,0	167,6	23,0	353,6
Terre-Neuve	0,0	0,0	0,0	124,5	2,8	127,3
Territoires du						

Nord-Ouest	110,7	9,0	0,0	78,3	11,5	209,5
Territoire du Yukon	0,0	2,3	0,0	218,3	0,0	220,6
National	11,7	11,7	11,7	21,1	171,1	227,3
Total	6 024,4	3 906,1	81,7	3 858,7	848,9	14 719,8
% du Total	40,9	26,5	0,6	26,2	5,8	100,0

[1]Le financement F et E (fonctionnement et dépenses mineures en immobilisations) correspond des fonds du PFPN dépensés pour des activités comme les initiatives de développement forestier des Premères nations, les réunions du CGPT, l'exécution des programmes, les ateliers de formation et l'administration.

[Top]

Tableau 6

Statistiques des tendances du PFPN De 1996-1997 à 1998-1999			
Utilisations des fonds fédéraux (en milliers $)	1996-1997 en milliers $	1997-1998 en milliers $	1998-1999 en milliers $
Renforcement de la capacité des entreprises	2 208,9	2 221,1	1 816,7
Coopération et partenariats	676,1	1 120,2	1 099,6
Mécanismes de financement	**168,0**	**23,7**	**33,2**
Capacité de gestion des forêts des réserves	2 087,0	1 387,6	1 175,4
Autres	635,9	781,5	848,9
Sources des fonds (en milliers $)			
Fonds de contribution au PFPN dépensés	5 775,9	4 752,6	4 124,9
Sources des Premières nations			
En espèces	3 952,5	5 791,9	2 978,5
En nature	213,5	848,5	738,5
Autres sources [1]			
En espèces	1 808,9	4 751,3	5 402,5
En nature	105,9	569,7	626,5
Avantages			
Semaines-personnes d'emploi	7 219	13 892	11 023
Conférences/ateliers de formation	6	13	13
Plans d'affaires développés	47	28	24
Plans d'aménagement préparés/mis à jour	12	13	20
Demandes de financement			
Nombre	329	306	283
Valeur (en milliers $)	57 200,7	34 148,4	25 576,1
Réponses aux demandes de financement			
Nombre	175	208	211
Valeur (en milliers $)	11 742,5	17 495,4	13 870,9

[1] ganismes des gouvernements fédéral et provinciaux et secteur privé.

PFPN | Table des matières | Pour commander | Commentaires | English

Gouvernement du Canada
Ressources naturelles Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada

Government of Canada
Natural Resources Canada
Indian and Northern Affairs Canada

Canada

En partenariat avec les Premières nations.

Chapitre Deux : La nation Gitxsan

La nation Gitxsan : les connaissances traditionnelles et le développement durable1[1]

gwelx yeh insxw

Le terme Gitxsan, « gwelx yeh insxw », désigne les trésors qui se transmettent de génération en génération.

Parmi ces trésors, il faut mentionner les territoires et les ressources qui appartiennent à chaque groupe de Maisons. Les Gitxsan reconnaissent des territoires bien précis, les &laqno; lax'yip » (terres et ressources) qui appartiennent à chaque Maison et sont administrées par elle. La territorialité fondée sur le lignage est un élément de définition de l'entité sociale et politique Gitxsan, ce qui explique que la reconnaissance et l'hommage rendu au lien entre les Maisons, les clans et les territoires fassent partie intégrante des cérémonies et des institutions de la culture Gitxsan.

Chef Elmer Derrick

D'après le droit des Gitxsan, l'administration de chaque territoire est confiée par les Maisons aux chefs responsables selon un système de réglementation complexe qui traite de l'accès et de l'utilisation de chaque Maison et territoire par les membres de la Maison et par d'autres qui satisfont aux impératifs des lois Gitxsan. Chaque Maison a une « dax'ghet », autorité qui permet aux membres de la Maison de déterminer l'utilité de ses « lax'yip » conformément aux « ayookw » (lois) Gitxsan.

La principale unité d'administration dans la civilisation Gitxsan est la Maison. L'appartenance à une Maison est déterminée par le lignage d'une mère Gitxsan. Les droits et le titre sont donc transmis à la génération suivante par la mère. L'autorité et le pouvoir de gouverner sont transmis par la lignée, à savoir la Maison de la mère.

Totems, like this pole at the Gitxsan village of Gitwangak, tell the history of the House group and signify jurisdiction over a territory.

Parmi les droits d'aînesse, mentionnons les noms, les armoiries, les chansons, l'histoire, l'esprit et les danses surnaturelles qui appartiennent à la Maison. Ces trésors se transmettent d'une génération à la suivante dans le cadre de grandes fêtes. Une fête Gitxsan n'est pas seulement une activité sociale comme son nom semble l'indiquer. La fête est l'institution par laquelle les Gitxsan administrent leur société. C'est à la fête qu'on confirme l'héritage et qu'on transmet le rang et les biens. La fête est ponctuée par des célébrations, un festin et un spectacle dramatique. C'est à la fête que l'on conclut les transactions économiques et que l'on règle les différends. On y confirme les traditions et on y observe et honore les us et coutumes. Mais surtout, on y confirme les relations entre les Maisons ainsi que les frontières de chaque territoire. Les principes fondamentaux de la démocratie, des témoignages publics et de la ratification sont rigoureusement respectés.

Le « gwelx ye insxw » qui s'est transmis de l'ancienne génération Gitxsan offre vraiment le salut dont a besoin la nation Gitxsan moderne pour être une nation libre dans la trame politique du Canada. Cette liberté exige de dénouer les liens qui lient les forces oppressives qui ont maintenu les Gitxsan dans leur patrie.

Les histoires orales remontent jusqu'à l'origine de la Maison à l'époque glaciaire et même au-delà. L'histoire récente de chaque Maison peut être retracée jusqu'aux formations de nouvelles communautés survenues depuis plusieurs centaines d'années. Les activités qui se déroulent entre les groupes de Maisons sont régies par les lois et les institutions Gitxsan qui permettent aux jeunes de s'instruire sur leur culture, c'est-à-dire sur leur propre langue et sur leurs territoires.

L'expression « gwelx ye' insxw » désigne tous les actifs tangibles et intangibles que possèdent les Gitxsan à perpétuité pour les générations à naître. La Constitution canadienne reconnaît les « gwelx ye' insxw » Gitxsan comme des droits et des titres autochtones qui sont à ce titre protégés par les lois du Canada.

[Début]

Delgamuukw et la nation Gitxsan

Lorsque la Cour suprême du Canada a rendu sa décision dans l'affaire Delgamuukw en décembre 1997, les Gitxsan ont

célébré la confirmation par les lois du Canada de ce qu'ils ont toujours cru eux-mêmes. Le débat dont le but était de savoir si les clauses constitutionnelles de 1982 qui reconnaissent et affirment les droits des Autochtones sont valables, avait rendu les Gitxsan assez perplexes. Ils savaient que leur coffre à trésors était plein. Par la décision Delgamuukw, la Cour suprême a affirmé leur liberté à être Gitxsan dans le cadre juridique du Canada.

La Cour suprême du Canada a affirmé une fois de plus que le titre Gitxsan, qui n'a jamais été abandonné ni ne s'est éteint de manière valide, continue d'exister. Cela veut dire que les lois qui ont été invoquées pour leur aliéner leurs terres et leurs ressources doivent être contestées. Il faut en effet trouver le moyen de concilier la préexistence de la société Gitxsan et la souveraineté de l'État. La Cour suprême n'a fait qu'exprimer l'évidence, les deux parties devant coexister selon leurs propres termes.

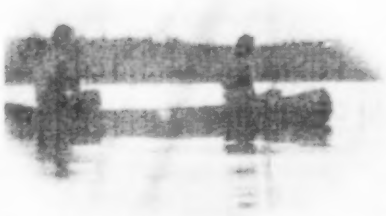

Les difficultés qui attendent la nation Gitxsan ont toujours été et restent colossales. Même si tous les groupes de Maisons sont demeurés intacts, les lois et les politiques provinciales et fédérales en ont affaibli certains. Les politiques autochtones avaient et ont toujours pour but de transformer les peuples autochtones, originaires de différentes nations, en Indiens. Pour l'essentiel, les lois du Canada continuent d'essayer d'assimiler les peuples autochtones dans un même creuset. La plupart des communautés autochtones sont administrées par des Conseils de bande qui existent sous l'autorité du ministre des Affaires indiennes. En vertu de ce régime, les fonctionnaires ministériels sont investis de pouvoirs. Grâce à la décision de la Cour suprême, les Gitxsan ont pu adopter un nouveau mandat. Celui-ci a pour but de permettre aux Gitxsan d'être Gitxsan dans la structure juridique du Canada.

La mission de la nation Gitxsan

Les quelques soixante groupes de Maisons qui composent la nation Gitxsan ont dû s'organiser. Ces groupes de Maisons possèdent cent vingt territoires distincts couvrant une superficie de 30 000 kilomètres carrés dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique.

La mission des Gitxsan a toujours été de trouver des moyens d'assurer la durabilité de leurs terres et ressources. Même si les politiques provinciales ont privilégié un mode d'exploitation forestière consistant à exploiter les ressources sans tenir compte des besoins des générations futures, on savait que de nouvelles méthodes étaient nécessaires si l'on voulait assurer la survie de l'industrie forestière. Le public était donc conscient qu'il fallait assurer la durabilité des ressources renouvelables.

Le Code de pratiques forestières adopté par le gouvernement de la Colombie-Britannique a été présenté comme une loi de nature à protéger les ressources forestières renouvelables. Il a fallu opérer certains changements dans les pratiques administratives en vertu du nouveau Code car sa mise en oeuvre a révélé que d'autres économies étaient possibles pour atteindre les objectifs d'une amélioration des pratiques de récolte et de la protection de l'environnement.

La situation économique des Gitxsan n'est guère différente de celle des autres Premières Nations du Canada. Les portes de l'emploi ont été extrêmement difficiles à ouvrir. Le taux de chômage dans les villages Gitxsan avoisine les 90 %. Les jeunes qui constituent la majorité de la population sont les plus durement touchés. Il n'existe pas d'emplois de premier échelon dans l'industrie forestière dont l'économie locale est lourdement tributaire.

La mondialisation et les répercussions économiques de ce phénomène ne font qu'aggraver la crise économique que traverse le territoire Gitxsan. Les Gitxsan, tenant le bout le plus court de la corde, sont les premiers à être licenciés en cas de compressions d'effectifs. Lorsqu'une région dépend d'une seule industrie, tout le monde est en danger. Les Gitxsan ont dû prendre des mesures pour diversifier l'économie locale. La planification économique qui a lieu au niveau des groupes de Maisons vise des retombées à long terme pour tous les jeunes qui vivent dans le territoire Gitxsan.

[Début]

Identifier l'utilisation traditionnelle des terres

La planification économique commence par l'inventoriage. Il faudra du temps pour que les gens retombent sur leurs pieds. Le cycle de dépendance des Gitxsan dure au moins depuis trois générations. Il faudra peut-être une centaine d'années pour que les Gitxsan retrouvent leur liberté et leur indépendance

Pour établir les limites de leur assise territoriale et de leur base de ressources, les Gitxsan ont commencé à dresser des inventaires. Ils ont analysé les terres territoriales et ont constaté que lorsque neuf bassins versants étaient jalonnés et séparés en unités d'aménagement, les renseignements étaient alors plus faciles à recueillir, à coordonner et à gérer.

Members of a Gitxsan House group at a feast. The feast hall is the forum where business, social and political decisions are legitimized in the traditional system.

Des dirigeants ont alors été recrutés au sein de la nation Gitxsan pour organiser les travaux cruciaux qu'il fallait réaliser sur l'assise territoriale. Une fois recrutés, ces dirigeants ont été formés dans les disciplines qui leur permettront de dresser l'inventaire des ressources abondantes de la terre.

L'une des premières missions a été d'entreprendre une étude des utilisations traditionnelles. Les données de base qui résulteront de ce projet étalé sur deux ans fourniront aux aménagistes et aux utilisateurs des ressources des plans qui indiquent les sites des territoires qui revêtent une importance culturelle pour les Gitxsan. Ces plans préciseront

clairement les pistes commerciales et les sentiers d'accès, les secteurs de récolte de plantes médicinales, les sites de cueillette de baies, les camps spirituels, les villages anciens et quantités d'autres lieux qui revêtent une importance critique pour les Gitxsan.

La nouvelle technologie accessible aux présidents de bassins versants a été adaptée pour être utilisée par les groupes de Maisons. Un logiciel particulièrement important est le Système d'information Sim gi ghet (SIS) conçu pour recenser toutes les activités de développement projetées et en cours dans le territoire de chaque Maison. Le SIS peut recevoir toutes les données dont les chefs ont besoin pour surveiller ce qui commande leur attention sur leur territoire. Grâce aux récentes négociations qui ont eu lieu avec les ministères du gouvernement provincial, on a pu procéder à la majeure partie de la cartographie, grâce à la compatibilité totale avec les systèmes d'information du gouvernement provincial. Il faut rendre honneur au personnel local du ministère des Forêts qui a collaboré avec les techniciens Gitxsan dans le cadre de ces tâches importantes.

Grâce à l'utilisation des trésors qui ont été préservés par leurs anciens dirigeants, les Gitxsan retrouveront à nouveau la liberté qui leur permettra d'être autosuffisants et de vivre sur un territoire administré localement en vertu du principe du développement durable.

Les Gitxsan ont fermement l'intention de constituer une base de données sur laquelle pourront compter les chefs, l'État et les aménagistes. À l'heure actuelle, les trois camps tiennent leurs propres données à grands frais pour les activités qu'il y a lieu de mener. Et les données que chaque camp recueille de son côté sont généralement différentes de celles des deux autres camps.

Les unités d'aménagement du gouvernement provincial sont assez disparates. Le ministère des Forêts et le ministère de l'Environnement ont des frontières administratives différentes. Les bureaux locaux du ministère des Mines sont situés à une certaine distance des bureaux des autres ministères provinciaux avec lesquels ils doivent collaborer. Lorsque l'auteur d'un projet de développement veut lancer son projet, il ou elle perd un temps fou à essayer de savoir qui peut lui délivrer les permis réglementaires.

Dans le processus de réconciliation, les Gitxsan ont conçu une matrice décisionnelle avec les instances provinciales qui indique qui peut prendre des décisions qui ont un impact sur le territoire Gitxsan. Cet exercice a permis au gouvernement provincial de comprendre combien il est difficile de réaliser certaines choses dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique. Trop souvent, les décisions sont prises isolément de ceux qu'elles touchent directement. L'objectif des Gitxsan est de ramener sur leur territoire le processus décisionnel sur l'utilisation de leurs propres ressources. De la sorte, les décideurs auront vraiment des comptes à rendre.

L'objectif que visent les Gitxsan est que l'aménagement des ressources soit aussi efficace que ce qui existe pour les Maisons Gitxsan. Les objectifs de développement durable atteints à l'échelon local permettront aux gens de vivre selon leurs moyens.

[Début]

Utiliser les connaissances traditionnelles Gitxsan

1. Le projet de la rivière Skeena

Plusieurs projets ont été lancés par les Gitxsan en vue d'utiliser les connaissances qui leur ont été transmises pour aménager à nouveau leurs ressources de manière durable.

Le principal objectif de ces dernières années est de trouver le moyen de conserver les voies de migration anadrome des saumons sauvages dans la rivière Skeena. Cela vient du fait que les Gitxsan ont toujours bénéficié sur leur territoire de l'abondance des ressources de la rivière.

Aucun effort n'a été ménagé pour que les stocks de saumons sauvages ne courent plus de risques. Les Gitxsan ont en effet été témoins de phénomènes depuis plusieurs dizaines d'années qui les ont beaucoup inquiétés. Il a fallu limiter la pêche commerciale le long de la côte du Pacifique à cause de pertes inexpliquées dans le retour des salmonidés. Les gouvernements des deux côtés de la frontière n'ont pas réussi, malgré leur bonne volonté et leurs pouvoirs, à gérer les salmonidés.

Les Gitxsan continuent de montrer l'exemple en ce qui concerne la renaissance du bassin versant de la rivière Skeena : la Commission des pêches de la rivière Skeena a réussi à rétablir un processus de conservation pansectoriel dont le but est de regrouper tous les intérêts afin d'assurer la conservation et la durabilité de la ressource. Grâce à une bonne dose de collaboration et à quelques séances de persuasion, on a réussi à réunir les utilisateurs et les aménagistes pour qu'ils se concentrent sur ce qu'il faut faire. Cette initiative est prise moyennant l'appui du ministère des Pêches et des Océans du Canada.

Le saumon rouge est apprêté dans des fumoirs communautaires appartenant à des groupes de Maisons. Le poisson fumé est un élément important du régime alimentaire des Gitxsans. Il a aussi une grande valeur économique.

La seule grande question que la Commission du bassin versant de la rivière Skeena n'a pas réussi à inscrire à l'ordre du jour est la protection de l'habitat du saumon. Les gens qui gèrent le saumon, essentiellement le gouvernement fédéral, n'ont pas les moyens de protéger cet habitat. L'assise territoriale relève des compétences provinciales.

Il a donc fallu adopter une nouvelle approche pour conserver le saumon, et il a fallu la prendre sur terre.

On trouvera dans les paragraphes qui suivent un exemple de l'approche adoptée par les Gitxsan.

Depuis 10 ans, un groupe de Maisons Gitxsan du clan Lax'skiik a décidé de protéger les droits des Autochtones sur leur territoire. Les consultations prescrites par la loi se sont déroulées entre les

Un jeune gitxsan aide à la récolte du saumon rouge de la rivière Skeena. L'acquisition d'expérience pratique joue un rôle majeur dans l'éducation traditionnelle des Gitxsans.

Lax'skiik et le bureau local du ministère des Forêts. On a tenté à maintes reprises de signer un accord sur l'utilisation de la forêt avec le ministère des Forêts à l'échelon du district, de la région et de la province. Par ailleurs, les Lax'skiik ont présenté un ensemble de cartes et de prescriptions illustrant l'habitat des animaux et des végétaux propre à chaque site et les infrastructures dont le clan Lax'skiik avait besoin pour exercer ses droits autochtones. Plus récemment, le clan a dressé un inventaire de l'utilisation des habitats fauniques et des utilisations traditionnelles sur son territoire.

Les titres et les droits autochtones dont jouissent les Lax'skiik sur leur territoire englobent le droit de chasser, de se livrer au trappage, de pêcher et de cueillir des plantes et d'utiliser le territoire à des fins spirituelles et sociales. Pour exercer leurs droits sur leur territoire, les Lax'skiik ont besoin entre autres de ce qui suit :

a) conservation à court et à long terme de certains végétaux et animaux dans le cadre de leurs droits et de leurs titres autochtones ;

b) conservation des habitats de ces végétaux et animaux ;

c) préservation d'infrastructures suffisantes pour permettre aux membres de la Maison d'avoir accès, de récolter, de transformer et de transporter ces végétaux et animaux à court et à long terme sans difficultés indues ;

d) préservation de l'intégrité spirituelle et écologique de leur territoire pour permettre aux Lax'skiik d'éduquer leurs membres et d'autres et de pratiquer leurs croyances spirituelles.

2. L'usage spirituel du territoire Gitxsan

Les Lax'skiik ont toujours assumé et continuent d'assumer la responsabilité de leur territoire assujetti à la loi Gitxsan en récoltant ou en maintenant à des fins spirituelles quantités d'espèces de végétaux et d'animaux qui leur sont accessibles. À cette fin, les Lax'skiik utilisent des camps et des pistes de chasse, de pêche et de récolte sur tout leur territoire. Le clan utilise le territoire à des fins spirituelles, notamment des sueries et des installations de jeûne. Il invite d'autres à prendre part à ces activités économiques et spirituelles, notamment les jeunes membres du clan et les jeunes de communautés Gitxsan et

autres qui éprouvent des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie. Les Lax'skiik organisent certaines de ces activités éducatives avec la collaboration des Wilp Si'Satxw, de la Maison Gitxsan de purification et du Projet de la justice applicable aux Autochtones. Ce projet est un programme d'administration parallèle de la justice exécutée en vertu d'une entente de partenariat avec les Maisons Gitxsan, le gouvernement de la Colombie-Britannique et le Canada. Les Lax'skiik entendent poursuivre cet éventail d'activités en bâtissant des habitations, des logements, des infrastructures de fabrication et de transformation ainsi que des installations sociales et spirituelles comme des longues maisons et des sueries. Grâce à ces installations, un plus grand nombre de membres du clan et d'autres pourront utiliser le territoire et élargir l'éventail des activités, notamment l'éducation des jeunes liée à des projets économiques comme l'exploitation forestière, le tourisme et la pêche commerciale dans les eaux intérieures.

La survie des Gitxsans dépend de la terre à bien des points de vue. Le piégeage des mammifères à fourrure comme la martre procure des avantages économiques.

[Début]

La terre offre de nombreux moyens de subsistance. La cueillette des airelles, dans ce cas-ci, est une activité de fin d'été et de début d'automne. Et même si la plus grande partie des récoltes est consommée sur place, certains ont entrepris, comme activité économique, de vendre des confitures.

Travailler ensemble

Les Lax'skiik élaborent un plan de coaménagement dans l'esprit de l'accord de réconciliation conclu entre les Gitxsan et le gouvernement de la Colombie-Britannique. Ce plan économique comporte un plan de conservation et de récolte du bois d'oeuvre couvrant tout le territoire et il se concentre sur d'autres activités de développement durable et les ressources renouvelables.

Dans la récolte de ces ressources, les Gitxsan enseigneront aux jeunes des techniques utiles et l'autogestion. À ce jour, cette expérience de travail avec les jeunes sur le territoire a appris aux Lax'skiik que ce genre d'activité contribue à guérir les syndromes du décrochage scolaire, de l'éclatement des familles, de la toxicomanie et de l'alcoolisme et de la criminalité qui sont des problèmes majeurs dans tous les villages Gitxsan. Les activités seront régies par les lois et les institutions Gitxsan, ce qui permettra aux jeunes de s'instruire sur leur culture, et donc sur leur propre langue et sur leur propre territoire. Les liens de la langue et de la culture ont été brisés dans les écoles résidentielles en isolant les

jeunes de leurs familles et de leur communauté. Les Gitxsan estiment que ces liens ne peuvent être rétablis sur les territoires que par l'isolement des réserves et des organismes qui perpétuent la dépendance.

Grâce à l'utilisation des trésors qui ont été préservés par leurs anciens dirigeants, les Gitxsan retrouveront à nouveau la liberté qui leur permettra d'être autosuffisants et de vivre sur un territoire administré localement en vertu du principe du développement durable.

---

[1] Cet article a été préparé et écrit par Yoobx, chef du clan Fireweed du village de Gitsegukla. Yoobx est également connu sous le nom de Elmer Derrick et il travaille pour la nation Gitxsan.

[Début]

PFPN | Table des matières | Pour commander | Commentaires | English

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Ressources naturelles Canada / Natural Resources Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada / Indian and Northern Affairs Canada
Canada

En partenariat avec les Premières nations.

Chapitre Trois : Des partenariats en action

Des partenariats en action

En 1998-1999, 211 projets du Programme forestier des Premières nations ont été approuvés par des comités de gestion provinciaux et territoriaux et par le Comité national de gestion. Des emplois représentant plus de 11 000 semaines-personnes ont été créés grâce aux activités de ces projets.

Cette année, six projets réalisés un peu partout au Canada illustrent les réalisations des Premières nations en foresterie et dans des activités liées à la forest[Début];sentés pour chacun des objectifs 1, 2 et 4. Les descriptions des projets de la bande de Nooaitch, en Colombie-Britannique, et de la nation Atikamekw, au Québec, correspondent à l'objectif 1 (accroissement des capacités commerciales). Les textes sur la lutte contres les feux de végétation, dans le Nord de l'Alberta, et sur le Conseil tribal de North Shore, dans le Nord de l'Ontario, représentent des projets répondant à l'objectif 2 (collaboration et partenariats). La Première nation Wahnapitae, en Ontario, et la Première nation Gwich'in, dans les Territoires du Nord-Ouest, font l'objet de récits liés à l'objectif 4 (capacité de gestion des forêts classées).

Les noms de personnes-ressources sont fournis pour les membres des Premières nations et les autres qui souhaitent obtenir un suivi de ces projets auprès des gestionnaires de projets respectifs.

[Début]

Accroissement de la participation des Premières nations de l'Alberta à la lutte contre les feux de végétation

Les Autochtones de l'Alberta participent depuis longtemps aux efforts de lutte contre les feux de forêt dans la province. La plupart des collectivités autochtones étant situées dans des zones très exposées, les membres des bandes participent généralement aux efforts de lutte contre les feux de forêt se déclarant sur leur territoire, par mesure de prudence.

Il y a quelques années, lorsque la province de l'Alberta a instauré un nouveau système de recrutement nécessitant la formation et l'accréditation des pompiers de niveau I et II, la plupart des collectivités autochtones ont profité de l'occasion pour former des membres de leur bande et créer des équipes de pompiers professionnels. En 1998 et en 1999, les Premières nations d'Alexander, Beaver Lake, Driftpile, McMurray, Paul et Sunchild ont reçu des fonds du Programme forestier des Premières nations pour donner à des membres de ces diverses bandes une formation de pompier de niveau II spécialisé dans

la lutte contre les feux de végétation. Ce qui était à une certaine époque un emploi sporadique est devenu une option d'emploi d'été assuré pour des dizaines de membres des Premières nations et une possibilité de développement économique pour leur bande.

En Alberta, il existe trois niveaux de pompiers spécialisés dans la lutte contre les feux de végétation. Les pompiers de niveau I sont les premiers à intervenir en cas d'incendie et ce sont eux qui ont la formation la plus poussée et le plus d'expérience. Les pompiers de niveau II interviennent ensuite pour aider les équipes de niveau I dans de nombreux aspects de la tâche. Les pompiers de niveau III procèdent généralement au nettoyage lorsque les autres équipes ont terminé leur travail. La rémunération des pompiers est établie en fonction de leur niveau de formation et d'accréditation, les pompiers de niveau I étant les mieux rémunérés.

Auparavant, les pompiers attendaient un appel du Service des forêts de l'Alberta pour intervenir selon les besoins. Depuis quelques années, de nombreuses bandes des Premières nations forment des équipes de pompiers de niveau II qui travaillent en sous-traitance pour la province pendant toute la saison des feux de forêt.

Légende : Arrivée en matinée des membres de la Première nation Driftpile qui participent au projet de formation en lutte contre les feux de végétation de catégorie II.

En Alberta, la saison des feux commence au mois d'avril et se termine en octobre, et la plupart des contrats pour les pompiers de niveau II sont d'une durée de 60 à 120 jours, du mois de mai au mois d'août. Chaque bande qui possède des équipes négocie un contrat avec la province pour offrir ses services pour la saison. Les équipes peuvent être envoyées dans n'importe quelle région de la province et elles sont envoyées à l'occasion dans d'autres provinces pour lutter contre les incendies.

En 1998 et en 1999, six Premières nations de l'Alberta ont offert aux membres de leur bande la possibilité de recevoir la formation de pompier de niveau II spécialisé dans la lutte contre les feux de végétation, avec l'aide du Programme forestier des Premières nations. La formation durait environ trois semaines et comprenait l'apprentissage des techniques de base de lutte contre les feux, des cours de formation professionnelle et une formation en techniques et normes de sécurité. Les diplômés doivent réussir un test écrit et un test pratique pour recevoir leur certificat de pompier de niveau II, ce qui leur permet de faire partie d'une équipe de pompiers administrée par une bande.

Russell Whitford, directeur du développement économique et des ressources humaines de la Première nation de Beaver Lake, dans le nord-est de l'Alberta, a coordonné la formation pour sa bande. &laqno; Le programme de formation a été une réussite pour notre bande. C'est la première fois que nous formons des équipes professionnelles ayant la qualification et l'accréditation voulues. »

« L'aide du Programme forestier des Premières nations pour la formation de niveau II a largement contribué à la réussite de

«L'aide accordée dans le cadre du Programme forestier des Premières nations a offert une nouvelle occasion d'emploi à notre collectivité. La formation et les emplois de pompier continuent de susciter beaucoup d'intérêt parmi les membres de notre bande.»

John Giroux

ce programme au cours des deux dernières années. Nous avons formé 19 membres de notre bande grâce aux fonds qui nous ont été octroyés dans le cadre du PFPN, ce qui nous a permis par conséquent de créer plusieurs emplois bien rémunérés. »

D'après M. Whitford, les possibilités de formation et d'emploi qui ont été créées ont eu des retombées importantes pour la collectivité. Quatre-vingt pour cent des participants étaient des jeunes, dont deux femmes. Deux membres de l'équipe ont décidé de suivre les cours de formation de pompier de niveau I et d'autres ont profité de leur formation pour se faire engager dans l'industrie forestière et dans d'autres secteurs axés sur l'exploitation des ressources.

« Le projet a répondu à nos attentes aussi bien sur le plan de l'emploi qu'en ce qui concerne l'acquisition de connaissances pratiques en affaires. Nous sommes certains que le programme prendra encore de l'expansion à l'avenir », de déclarer M. Whitford.

La Première nation de Driftpile est également une des six collectivités qui ont reçu de l'aide dans le cadre du PFPN en 1998-1999. Le programme de formation a débuté en janvier 1998 et a permis de former une équipe de huit pompiers de niveau II.

D'après John Giroux, l'administrateur de la Bande de Driftpile, le programme de formation a de bonnes retombées sur le plan de l'emploi pour la collectivité et accroît le degré de motivation des membres de l'équipe. Au moins un d'entre eux suit les cours de formation de pompier de niveau I et d'autres se sont inscrits à des programmes de formation d'arboriculteur et de technicien en sylviculture grâce à l'expérience acquise dans l'équipe de pompiers de niveau II.

« L'aide accordée dans le cadre du Programme forestier des Premières nations a offert une nouvelle occasion d'emploi à notre collectivité. La formation et les emplois de pompier continuent de susciter beaucoup d'intérêt parmi les membres de notre bande. »

L'équipe de pompiers de niveau II de Driftpile a terminé un contrat de 90 jours en 1999 et espère arriver à obtenir des contrats de la province pendant des années. M. Giroux a organisé un atelier à Edmonton en mars 1999 pour s'assurer que les Premières nations continuent d'obtenir une part des contrats de lutte contre les feux et pour contribuer à établir de bonnes relations entre les Premières nations et la province. Le but de cet atelier, qui était financé par le Programme forestier des Premières nations, était d'établir des communications entre les Premières nations et le gouvernement de l'Alberta au sujet des exigences en matière d'accréditation, de contrats et de formation.

« Il est essentiel que la province soit au courant des préoccupations des Premières nations au sujet de la politique et du système d'accréditation de la province en matière de lutte contre les incendies, de dire M. Giroux. Il faut que nous ayons notre mot à dire dans les changements qui seront apportés au programme et aux critères sur lesquels il est fondé. Les Premières nations ont des pompiers très compétents et une connaissance de la

vie et du travail en forêt qui s'est transmise de génération en génération. »

M. Giroux a dit que le but de la Première nation de Driftpile est de créer des emplois à plein temps pour les pompiers. « Les possibilités de profit dans ce domaine sont excellentes. Notre objectif est de jouer un rôle plus actif dans le secteur forestier, dans des secteurs comme celui de la régénération et celui de la sylviculture, ce qui permettra d'allonger la période d'emploi des membres de la bande. »

Compte tenu du nombre de membres des Premières nations détenteurs d'un certificat de niveau II de pompier spécialisé dans la lutte contre les feux de végétation, et de l'intérêt que manifestent les bandes pour le travail en sous-traitance, les perspectives d'avenir sont de plus en plus prometteuses pour les pompiers en Alberta.

Renseignements :
Herb Arcand, Conseiller
Première nation d'Alexander
(780) 939-5887

[Début]

La Première nation des Gwich'in joue un rôle de chef de file en aménagement forestier

Le territoire traditionnel de la Première nation des Gwich'in englobe deux chaînes de montagnes, trois rivières et 57 000 kilomètres carrés de toundra alpine et de pessière à épinette noire au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce vaste écosystème, qui comprend le plus grand delta du Canada, celui du Mackenzie, abrite le porc-épic, le caribou de la harde Bluenose, le grizzli et de nombreux petits animaux à fourrure. Le corégone tschir, le Dolly Varden, l'omble, l'inconnu, la lotte et le grand brochet peuplent les rivières et les lacs de la région.

Au cours des dernières décennies, les aînés gwich'in ont observé des modifications du milieu naturel de la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. Ils ont constaté des changements dans le climat et dans les habitudes de migration des hardes de caribous. Ils ont également assisté à la récolte excessive d'arbres près des villages, pour le combustible et les matériaux de construction, et au dépérissement général de la santé des forêts. Ils ont remarqué que peu de gens appliquent aujourd'hui les méthodes traditionnelles des Dénés pour la récolte des arbres.

Jennifer Walker-Larson, biologiste des pêches et des forêts au Conseil des ressources renouvelables gwich'in (CRRG), soutient que les aînés ont grandement influé dans la décision du Conseil tribal et du Conseil des ressources renouvelables d'établir un plan exhaustif d'aménagement forestier. Le Conseil tribal et le CRRG se sont fondés, dans une large mesure, sur les conseils des aînés pour dresser un plan de gérance des ressources naturelles de la région, et les ont consultés pour obtenir de l'information sur les pratiques forestières traditionnelles.

Selon Mme Walker-Larson, le CRRG a pour mission de consulter et d'inclure les membres de la collectivité dans la gestion des ressources naturelles de leur territoire. Tous les programmes, initiatives et études qu'il entreprend se fondent sur ce principe. Il

a pour principal mandat de faire en sorte que les coupes de bois sur le territoire ne soient pas contraires au mode de vie traditionnel des Gwich'in.

« Auparavant les Gwich'in utilisaient la totalité de l'arbre », déclare Mme Walker-Larson. « Les branches et les cimes servaient à la fabrication de revêtements de plancher, la gomme trouvait une utilisation médicinale, et les troncs étaient utilisés pour la construction des maisons et comme combustibles », a-t-elle ajouté.

Les inquiétudes des aînés ont mené à l'établissement d'une étude de la diversité biologique et de la santé des forêts dans la région visée par le règlement de la revendication. Le projet a bénéficié de fonds du Programme forestier des Premières nations et du Conseil tribal des Gwich'in, ainsi que de contributions de divers organismes gouvernementaux et du Collège Aurora à Inuvik.

« Nous avons présenté au Programme forestier des Premières nations une proposition touchant la réalisation du projet de surveillance des forêts, et la réponse a été très positive. Le projet s'inscrit dans le mandat du Programme, qui consiste à aider les Premières nations à jouer un rôle plus important dans l'aménagement durable des forêts de leur territoire », déclare Mme Walker-Larson. Le PFPN a contribué à un atelier des aînés, à un sondage sur l'utilisation de la forêt et à un projet de surveillance des forêts.

Lancé à l'été 1998, le projet de surveillance des forêts constitue un élément du plan d'aménagement forestier établi par le CRRG pour la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. Le projet consiste à surveiller deux parcelles de terres boisées, situées à 15 kilomètres au sud d'Inuvik et à quelques kilomètres à l'ouest du lac Campbell. Pour la première parcelle, on utilise le protocole de surveillance conçu par la Smithsonian Institute (Programme sur l'homme et la biosphère), qui étudie les modifications de la santé des forêts et de la biodiversité. Dans la deuxième parcelle, on utilise la méthode du Dispositif national d'alerte rapide pour les pluies acides (DNARPA) pour mesurer les modifications dans la santé des forêts résultant de la pollution.

« Auparavant les Gwich'in utilisaient la totalité de l'arbre. Les branches et les cimes servaient à la fabrication de revêtements de plancher, la gomme trouvait une utilisation médicinale, et les troncs étaient utilisés pour la construction des

Les travaux ont débuté en juillet 1998 dans les parcelles juxtaposées. Une formation a été offerte à environ 10 membres de la collectivité gwich'in. Les travaux préliminaires sur le terrain ont consisté, entre autres, à établir les paramètres des parcelles à surveiller, à réaliser un inventaire des arbres et des autres types de végétation, à évaluer la santé des arbres et à dresser une carte de la zone d'étude. Marshall Buchanan, un consultant forestier d'Inuvik, a donné la formation pour la parcelle no 1, qui compte 100 mètres carrés. James Brandt et Jim Weber, techniciens de la santé des forêts travaillant pour Service canadien des forêts à Edmonton, ont offert la formation et réalisé le travail sur le terrain pour la parcelle no 2.

L'étude devrait fournir au CRRG de l'information sur les modifications environnementales progressives qui se produisent dans la région. L'information de base recueillie en 1998 permettra de comparer les changements qui surviendront

maisons et comme combustibles ».

Jennifer Walker-Larson

dans la région visée par le règlement de la revendication au cours du 21e siècle. Pendant les 10 à 15 années que devrait durer l'étude, les membres de la collectivité gwich'in et les techniciens forestiers du Service canadien des forêts réaliseront des enquêtes de surveillance deux fois par année, au début et à la fin de l'été.

Le projet de surveillance des forêts constitue un élément important du plan d'aménagement forestier du CRRG, qui comprend également une enquête sur l'utilisation traditionnelle et contemporaine des forêts, des images satellite de la région, la cartographie de la végétation, un inventaire forestier et une évaluation des diverses utilisations de la forêt par les membres de la collectivité gwich'in et par d'autres.

Bien que la surveillance scientifique des forêts de la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in soit relativement récente, elle soutient considérablement les Gwich'in en ce qui a trait à la protection et à la gestion de leur territoire traditionnel. Il est impérieux d'assurer la bonne gestion des ressources naturelles de la région, qui renferme un écosystème incluant des arbres de 700 ans dans certains secteurs du bassin versant de la rivière Arctic Red, un éventail extraordinaire d'espèces de poissons, d'oiseaux et d'autres espèces sauvages, ainsi que des preuves d'occupation autochtone depuis plus de 10 000 ans. Le projet de surveillance des forêts aidera les Gwich'in à continuer à jouer un rôle actif dans la préservation du bon équilibre environnemental de leur territoire ancestral.

Renseignements :
Jennifer Walker-Larson, biologiste des pêches et des forêts
Conseil des ressources renouvelables
gwich'in (CRRG)
(867) 777-3429

[Début]

La Bande indienne de Nooaitch lance une entreprise de construction de maisons en bois rond

La Bande indienne de Nooaitch de Merritt, en Colombie-Britannique, a déjà une certaine expérience en matière d'entrepreneuriat. La bande, qui compte 120 membres, est actionnaire dans un hôtel rentable de la chaîne Day's Inn ainsi que dans une société de comptabilité et de services informatiques. La création de la société Eagle's Nest Log Industries, Inc. en 1998 est par conséquent une initiative qui s'inscrit tout naturellement dans le cadre de la stratégie de développement d'une bande qui possède un permis d'exploitation de boisés, qui a une liste d'attente de membres ayant besoin d'un logement et qui se prépare à aménager un lotissement de 23 lots à bâtir.

La décision de la Bande indienne de Nooaitch de lancer une entreprise de construction de maisons en rondins lui a permis d'atteindre la plupart de ses objectifs à long terme, d'après son administrateur, James Fountain. « Notre objectif est d'augmenter les occasions d'emploi dans le secteur forestier dans la

vallée de la Nicola, non seulement pour la Bande de Nooaitch, mais aussi pour d'autres bandes. Par ailleurs, nous nous sommes engagés à améliorer les conditions de logement des membres de notre collectivité », a déclaré M. Fountain.

En 1998, la bande a fait une étude de faisabilité concernant une entreprise de construction de maisons en bois rond. Il s'agissait de déterminer si ce type d'entreprise pouvait être rentable et s'il était possible d'attirer un associé.

Un facteur qui a largement contribué à accroître le degré de participation de cette bande dans le secteur forestier est l'octroi récent d'un permis non renouvelable de 15 ans l'autorisant à vendre du bois de petites dimensions, outre le permis d'exploitation d'un boisé de 400 hectares qu'elle possède déjà. En 1998, la chef Linda Shackelley et les conseillers Lana Clydesdale et Clifford Shackelley se sont rendu compte qu'il était nécessaire de mettre sur pied une entreprise ajoutant de la valeur au bois récolté sur le territoire de la bande. « Certains des arbres que nous récoltons seront utilisés dans l'entreprise de construction de maisons en bois rond au lieu d'être vendus comme grumes », a ajouté M. Fountain.

Légende : Trois stagiaires des Premières nations Upper Nicola et Nooaitch suivent un cours de construction de maisons en bois rond. Ici, ils oeuvrent à la fabrication d'une habitation de 780 pi2.

"Some of the trees we harvest will be used in the log home building business instead of being sold as raw logs," added Fountain.

Le projet de création de cette entreprise a été influencé par le fait que 40 familles nooaitch sont inscrites sur la liste d'attente pour un logement. La nouvelle société espère que la plupart des maisons qui seront construites sur son nouveau lotissement de 23 lots seront des maisons en bois rond de Eagle's Nest Log Industries. « Les premières maisons en bois rond que nous construirons seront destinées aux membres de la bande qui remplissent les conditions pour obtenir une hypothèque classique », a dit M. Fountain. Une banque locale a déjà accepté plusieurs demandes de prêts à la construction faites par des membres de la bande.

L'obtention d'un permis de vente du bois de petites dimensions et le lancement d'une entreprise de construction de maisons en bois rond sont des jalons importants pour une bande dont l'expérience dans le secteur forestier est très limitée. Quelques membres de la bande ont été bûcherons ou travailleurs sylvicoles pour des entreprises non autochtones, mais Eagle's Nest représente une étape importante de la participation de la bande à ce secteur.

La Première nation de Nooaitch prévoyait déjà se lancer dans le secteur forestier avant d'avoir fait l'étude de faisabilité. En 1998, la bande a coordonné un programme de

formation en construction de maisons en bois rond avec l'appui du Programme forestier des Premières nations, d'une Initiative Jeunesse de la SCHL, de l'Interior Salish Employment and Training Society et d'un programme de formation du ministère des Affaires indiennes. Parmi les participants à ce programme, il y avait trois jeunes Autochtones et quatre travailleurs déplacés du secteur forestier. Les participants venaient d'aussi loin que Prince George pour apprendre à utiliser une scie à chaîne, à abattre et tronçonner les arbres, à donner des premiers soins et à construire des maisons en bois rond.

En 1999, Eagle's Nest Log Industries a reçu l'appui du Programme forestier des Premières nations qui a contribué à couvrir les frais de démarrage de l'entreprise et l'a aidée à se faire connaître. « L'aide de ce programme pour la formation et le lancement des entreprises était essentielle au développement de la société », de dire M. Fountain.

Jusqu'à présent, la société a construit un chalet de 750 pieds carrés, une maison de 1 500 pieds carrés, des abris et des tables de pique-nique en pin de Murray et en sapin. Lorsque la société sera entièrement opérationnelle, elle emploiera huit personnes, dont une équipe de sept ouvriers et un gestionnaire. La bande s'attend à ce que cette initiative ait des retombées sur les entreprises locales et sur l'emploi grâce à la sous-traitance dans le secteur de la construction, de l'exploitation forestière et du camionnage. En 1999, Eagle's Nest Log Industries a conclu un partenariat avec Esh-kn-am Investments, une société de développement économique appartenant à quatre bandes du District de Thompson, dont la Bande de Nooaitch fait partie.

«Nous considérons Eagle's Nest Log Industries comme un bon investissement à long terme pour Esh-kn-am. La société créera des emplois et construira des maisons pour les membres de notre collectivité. Elle pourrait également trouver des débouchés pour ses produits au Canada et à l'étranger».

Le chef David Walkem

David Walkem, chef de la Bande de Cook's Ferry et un des cadres supérieurs de Esh-kn-am Investments, a dit : « Nous considérons Eagle's Nest Log Industries comme un bon investissement à long terme pour Esh-kn-am. La société créera des emplois et construira des maisons pour les membres de notre collectivité. Elle pourrait également trouver des débouchés pour ses produits au Canada et à l'étranger ».

La Bande indienne de Nooaitch envisage son avenir dans le secteur forestier avec beaucoup d'optimisme. « Nous conserverons l'entreprise de construction de maisons en bois rond et nous envisageons d'ouvrir une scierie à un certain moment », a signalé M. Fountain. La société a préparé une brochure publicitaire et avait un stand à Nexus 99, un salon professionnel national pour les entreprises autochtones, qui a eu lieu au mois de juillet à Vancouver.

Eagle's Nest Log Industries commence à se faire une réputation dans la vallée de la Nicola. « Certaines personnes sont venues d'aussi loin que Merritt pour examiner la maison que nous construisons et se renseigner sur nos services », a déclaré M. Fountain. Malgré les possibilités de croissance externe, la société compte répondre d'abord aux besoins des membres de la bande. Eagle's Nest a établi ses priorités, pour l'instant du moins, d'après M. Fountain. « Pour l'instant, nous allons construire principalement des maisons en bois rond pour des membres de la

bande, avant de commencer à travailler en dehors de la réserve. »

Ce qui est clair, c'est que la décision de la Bande indienne de Nooaitch de lancer une entreprise de construction de maisons en bois rond n'aurait pu tomber mieux pour les 120 membres de cette collectivité.

Renseignements :
James Fountain, adiministrateur de bande,
bande indienne de Nooaitch
(250) 378-6141

[Top]

Relever le défi : l'unité forestière du Conseil tribal de la rive Nord

Légende (de gauche à droite) : Doug Villeneuve, Alfred Moses et Allen Firth dressent l'inventaire des arbres des unités forestières permanentes assujetties au DNARPA, près de Campbell Creek, dans le parc territorial des Gwich'in.

Les dernières années ont constitué un défi pour l'unité forestière du Conseil tribal de la rive Nord, laquelle avait été établie au début des années 90, en réponse aux craintes selon lesquelles presque rien n'était fait pour gérer les forêts, planifier les récoltes et réglementer les opérations. Le Service canadien des forêts, par l'entremise des Ententes fédérales-provinciales sur la mise en valeur des ressources forestières, précurseurs du PFPN, a fourni les fonds initiaux requis pour établir l'unité forestière. Et bien qu'elle ait changé au cours des 10 dernières années, l'unité a continué à renforcer son potentiel et à accroître ses opérations en vue d'aider sept Premières nations membres à gérer leurs forêts et à entreprendre des mesures de développement viables de l'économie et de l'emploi. Les sept Premières nations en question sont situées en Ontario entre Sault Ste. Marie et Sudbury, sur la rive nord du lac Huron.

À l'heure actuelle, l'exécution du programme forestier de l'unité connaît une phase de transition. L'unité a pour but premier de fournir des conseils et de l'aide technique concernant tous les aspects des opérations forestières, y compris la gestion, la planification, les récoltes, les travaux sylvicoles et l'aménagement de routes. Pendant 10 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1995, le Service canadien des forêts a donné un appui financier à ces activités et le PFPN a pris la relève à partir de 1996. En outre, conformément à l'objectif du PFPN, lequel consiste à accroître la collaboration et les partenariats avec les Premières nations en vue de stimuler l'autosuffisance forestière, l'unité forestière a tenté de promouvoir les

occasions propices à la production de revenus. Nous encourageons les entreprises autochtones à devenir autosuffisantes », de déclarer Jukka Heikurinen, ingénieur forestier et directeur de l'unité, qui ajoute « et nous tentons d'axer nos efforts sur la prestation de services forestiers contre rémunération à des clients autochtones et non autochtones. Nous devons consacrer plus de temps aux contrats externes concernant par exemple la planification, l'aide aux opérations forestières, la réglementation du bois et la protection de l'environnement. Nous reconnaissons toutefois qu'il nous faut continuer à nous concentrer sur ce qui se passe dans les réserves ». M. Heikurinen croit que cette situation entraîne parfois un dilemme ; en effet, les gens doivent planifier leur emploi du temps soigneusement pour assurer l'équilibre entre tirer de l'argent des contrats externes et offrir des services aux Premières nations. Le Comité de gestion de l'Ontario (CGO) appuie entièrement les opérations de l'unité forestière et ses efforts pour trouver un équilibre entre la nécessité de fournir des services forestiers aux membres des Premières nations de la rive Nord et le besoin de trouver des occasions de revenus. Le Comité reconnaît qu'il faut normalement plusieurs années pour devenir complètement autonome sur le plan financier et il exprime sa satisfaction devant les efforts de l'unité forestière pour faire progresser ses compétences et celles des Premières nations relevant du Conseil sur le plan des activités commerciales dans le secteur forestier.

Légende : (de gauche à droite) Russell Abitiitong et Oswald Southwind, membres de l'équipe d'abattage de la Première nation des Sagamok Anishinabek, devant la débusqueuse.

« Les Premières nations vivent une époque palpitante, parce que l'entreprise leur appartient. De plus, en employant des Autochtones pour exploiter les forêts et aménager les routes, les Premières nations aident leurs collectivités à acquérir des compétences marchandes. »

Juuka Heikurinen

L'unité forestière exploite également un système d'information géographique (SIG) qui est utilisé pour des projets de gestion des ressources à l'échelle du territoire régi par le Conseil tribal. Une bonne part du financement initial qu'a exigé l'achat et l'installation du SIG et la formation du personnel affecté au bureau de service de chaque Première nation provenait de programmes du SCF. M. Heikurinen rappelle qu'il s'agit d'un outil de planification important pour protéger l'intégrité de la forêt. Ce système de cartographie numérique est également utilisé pour les projets effectués à contrat contre rémunération pour des clients de l'extérieur.

En 1998, l'unité forestière a facilité l'achat, par les Premières nations de la région, de la Robinson-Huron Forestry Company Inc. (RHFCI), qui détient un permis de coupe du bois de la Couronne dans les forêts de la rive Nord. Les Premières nations peuvent donc participer de façon significative à l'activité du secteur forestier. L'appui financier qu'a nécessité la conception du plan d'affaires initial, ainsi que l'examen de l'opportunité d'achat, a été fourni par le PFPN, car les membres du CGO étaient d'avis qu'il s'agissait d'un pas important pour les Premières nations de la région. M. Heikurinen rappelle « qu'il s'agit

d'un moment critique dans l'histoire de la gestion des terres de la Couronne et que les Premières nations ont réussi à entrer en scène juste à temps. Les Premières nations vivent une période palpitante, parce que l'entreprise leur appartient. De plus, en employant des Autochtones pour exploiter les forêts et aménager les routes, les Premières nations aident leurs collectivités à acquérir des compétences marchandes » . L'unité forestière a été retenue, à contrat, pour accomplir les tâches d'aménagement forestier et de soutien technique requis par la RHFCI. De même, elle effectuera des travaux sylvicoles pour les compagnies SFL et Northshore Forest Inc.

Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) vient de faire connaître son intention de conclure un marché avec l'unité forestière pour qu'elle offre, en son nom, des services d'octroi de permis de coupe et de réglementation du bois aux Premières nations de la rive Nord. « C'est la première fois que MAINC fournirait des fonds du genre », de déclarer M. Heikurinen, qui ajoute « cependant qu'il faut parfois moderniser les plans de gestion des ressources sur 20 ans avant de pouvoir émettre des permis de coupe. Il est parfois difficile d'obtenir des fonds à cette fin » .

L'unité forestière a également facilité la création de la Mitigaawaaki Marketing Co-operative Inc. Au nom des Premières nations locales, y compris celles qui font partie du Conseil tribal et plusieurs autres de l'Île Manitoulin, la Mitigaawaaki fournit de l'aide à la commercialisation du bois et à la mise en valeur des marchés pour les produits forestiers non ligneux. En 1996, le PFPN a donné des fonds pour l'établissement des paramètres de fonctionnement et de la stratégie commerciale de la coopérative, et il a continué de l'appuyer en 1997 et 1998 dans sa recherche d'occasions d'affaires.

L'entreprise n'est pas une division commerciale du Conseil tribal, mais l'unité forestière lui fournit des services d'administration et de gestion. Lorraine Rekmans est la coordonnatrice des négociations et des communications pour la Mitigaawaaki et l'unité forestière. Elle déclare : « Nous avons véritablement besoin de produits forestiers de qualité. Nous nous dirigeons vers une nouvelle ère d'aménagement durable durant laquelle nous devrons obtenir la meilleure valeur, par hectare, pour nos produits. » Mme Rekmans soutient que le bois de qualité s'écoule assez facilement sur les marchés, tandis que les produits de moindre qualité sont difficiles à vendre, surtout au fur et à mesure que leur valeur et leur qualité diminuent, malgré des frais généraux qui demeurent fixes. Pour vendre le bois de feuillus moins populaire et moins bon, la Mitigaawaaki, au nom des Premières nations qui font partie de la coopérative, tente de conclure des contrats plus importants à des prix intéressants, le bois étant fourni par une multitude de sources autochtones. Il faut une approche de commercialisation collective pour conclure des conventions de vente de plus grande envergure.

L'aide financière du PFPN a permis à la Mitigaawaaki d'aider ses membres à étudier la possibilité de vendre des produits non ligneux. « Il reste de nombreuses possibilités lucratives à exploiter dans le secteur des produits non ligneux, et nous tentons d'accroître la compétitivité de nos membres », de préciser Mme Rekmans. Selon une étude de faisabilité récente effectuée grâce à l'aide financière du PFPN et d'Entreprise autochtone Canada (EAC), des possibilités commerciales viables existent pour des produits tels que les baies, les herbes, les produits verts, les brindilles décoratives pour arrangements floraux et le sirop d'érable. Un modèle de planification d'entreprise a été élaboré en 1998. Ce modèle pourrait servir à concevoir des plans d'affaires pour divers entrepreneurs de la région et les aider à lancer des entreprises de produits forestiers non

ligneux ou encore à améliorer leurs opérations existantes. Mme Rekmans rappelle qu'il arrive souvent aux petits fournisseurs d'être incapables de répondre à la demande du marché. C'est pourquoi la Mitigaawaaki Marketing Co-operative constitue un service essentiel, regroupant des fournisseurs pour permettre le respect des contrats.

L'unité forestière du Conseil tribal de la rive Nord, en plus de Mme Rekmans, de M. Heikurinen et d'un commis, dispose de trois techniciens forestiers. Un réseau d'agents autochtones des ressources, opérant dans toute la zone régie par le Conseil tribal, assure également la coordination et le soutien des initiatives forestières locales.

Selon Mme Rekmans et M. Heikurinen, les fonds du PFPN ont été la clé du succès de l'unité forestière. Mme Rekmans nous affirme que « le PFPN joue un rôle crucial dans le développement des entreprises autochtones, et ses fonds nous ont permis de créer plusieurs entreprises employant plus de 50 personnes. Le programme a également aidé le Conseil tribal à obtenir la participation d'autres bailleurs de fonds, fédéraux et provinciaux, pour la création des concepts d'affaires ». MAINC, FedNor, Développement des ressources humaines Canada, EAC et le ministère ontarien des Richesses naturelles sont quelques-uns des principaux partenaires.

« Les fonds que le PFPN nous donne pour nous permettre de terminer des projets précis sont très importants pour nous », déclare M. Heikurinen. « Quand nous les perdons, nous perdons des gens, ce qui affaiblit notre capacité de devenir autosuffisant. J'espère que le PFPN sera maintenu jusqu'à l'obtention de l'autosuffisance et que nos opérations continueront d'être conformes aux objectifs du programme ».

« Nous essayons d'offrir un bon service », de déclarer M. Heikurinen, qui ajoute « nous sommes tous prêts à relever les défis de l'avenir de l'aménagement forestier sur les réserves. Pour gérer la forêt, toutefois, il nous faut plus de terres. Nous devons prendre de l'expansion. Nous voulons devenir plus important sur la scène forestière. L'unité forestière a donc pris l'engagement d'offrir aux collectivités autochtones des occasions d'affaires sur une base constante ».

Renseignements :
Jukka Heikurinen, Directeur de l'unité forestière, ou Lorraine Rekmans, coordonnatrice des négociations et des communications
Conseil tribal de la rive Nord
(705) 356-1691

[Top]

Opérations forestières : un grand bond en avant pour la Première nation de Wahnapitae

Au cours des deux dernières années, la population de la Première nation de Wahnapitae (PNW), une collectivité ojibway de 300 membres (dont 50 habitent la réserve) située à 60 km au nord de Sudbury, en Ontario, a déployé beaucoup d'efforts pour se tailler une place dans le secteur forestier. « Nous ne possédions aucune expertise dans cette industrie », confie Peter Recollet, un technicien des terres et des ressources. « Le financement du Programme forestier des Premières nations (PFPN) est ce dont nous avions besoin pour nous aider à comprendre la nature de nos ressources forestières.

Nous avons songé à certaines options, notamment en ce qui concerne la meilleure façon de gérer nos ressources et le type d'aide nécessaire. »

En 1997, la PNW a présenté au PFPN un projet visant l'élaboration d'un plan d'aménagement de 20 ans et d'un plan d'affaires correspondant pour la réserve et la collectivité. Les membres du Comité de gestion de l'Ontario (CGO) ont été heureux d'appuyer cette initiative, puisqu'ils font valoir le PFPN comme un programme qui reconnaît l'existence de disparités entre Premières nations relativement au développement des capacités d'aménagement forestier. Le CGO a aussi entrevu un potentiel pour l'établissement d'entreprises lucratives et de partenariats. En 1998, le PFPN a soutenu financièrement la PNW dans ses efforts pour former des partenariats avec l'industrie forestière locale et étudier les possibilités de création d'entreprises forestières.

Légende : Peter Recollet, technicien des terres et des ressources, devant le bureau du conseil de la Première nation de Wahnapitae.

> *« Nous tenons à identifier clairement les méthodes de récolte propres à chaque site, car le personnel doit comprendre toutes les étapes de l'exploitation pour assurer un aménagement véritablement durable de la forêt. »*
>
> *Peter Recollet*

La PNW est l'une des cinq Premières nations signataires d'ententes de partenariat avec Vermillion Forest Management Inc. (VFMI détient le permis d'aménagement durable pour l'unité domaniale de Sudbury), Tembec Industries et la municipalité de French River. Le protocole d'entente a été signé en septembre 1997. « Il s'agissait d'un projet à petite échelle, prévoyant la plantation d'arbres, l'entretien des peuplements, le marquage des arbres et d'autres types de travaux sylvicoles, mais nous étions conscients que cela ne suffirait pas à assurer la subsistance des cinq Premières nations », concède M. Recollet. C'est à ce point que la PNW a envisagé de coordonner les activités forestières.

En 1998, la scierie Tembec's Mill d'Alban, en Ontario, a été détruite par les flammes, et l'entreprise a décidé de ne pas reconstruire. Les cinq Premières nations ont donc adressé une demande au ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO) dans le but d'obtenir le droit de couper le bois attribué à la scierie. Le MRNO a exigé qu'elles formulent avec la VFMI un projet commun sur la façon de répartir le bois. Un nouveau groupe d'intervenants s'est aussi manifesté, à savoir les travailleurs mis à pied de l'ancienne usine d'Alban. « Nous avons entamé des négociations avec les trois parties et, grâce au financement du MRNO, nous avons pu retenir les services d'un facilitateur indépendant (la Canadian Aboriginal Minerals Association) pour nous aider à parvenir à une entente », dit M. Recollet. La première tâche à l'ordre du jour consistait à recenser les besoins de chacune des parties.

« J'y ai vu une occasion de travailler avec Tembec et de profiter du permis chevauchant qu'elle détient avec VFMI », ajoute M. Recollet. « Huit mois plus tard, soit en août 1999, les Premières nations et Tembec ont conclu une entente. Nous n'avons jamais

perdu de vue notre objectif premier de devenir actionnaires de VFMI et d'obtenir l'accès au bois des terres publiques. » L'entente de partenariat permet aux Premières nations de récolter 19,8 % de l'unité forestière domaniale de Sudbury. « Il s'agissait d'un grand bond en avant pour l'Ontario », déclare M. Recollet, l'un des principaux négociateurs de l'entente. « Je tire beaucoup de satisfaction du fait que nous avons réussi à négocier une entente qui profitera à toutes les parties », déclare M. Recollet, qui se dit reconnaissant envers les autres membres de l'équipe de négociation : Michael Eshkawkogan, de la Wikwemikong Unceded Indian Reserve, Cory Restoule, de la Première nation de Dokis, Ralph Young, de la Première nation de Whitefish Lake, et Ray Kakagens, de la Première nation de Henvey Inlet.

La première étape consistera à créer une société forestière chargée d'administrer le contrat forestier et de tenir un atelier de formation pour les travailleurs affectés à l'exploitation, à la construction de routes et au transport, ainsi qu'au reste du personnel des cinq Premières nations. Le but de l'atelier est de partager l'information, de prendre connaissance de l'expérience de chaque collectivité et de déterminer les besoins en matière de formation et de certification. « Il y a une distinction entre les méthodes d'exploitation utilisées sur les terres publiques et les terres des Premières nations. Nous tenons à identifier clairement les méthodes de récolte propres à chaque site, dit M. Recollet, car le personnel doit comprendre toutes les étapes de l'exploitation pour assurer un aménagement véritablement durable de la forêt. »

La deuxième étape comprend l'établissement d'un plan de travail pour la coupe d'hiver, la construction d'un chemin et la formation des travailleurs des Premières nations selon les principes de récolte adaptées aux terres publiques. « Nous avons sélectionné un site de formation sur des terres publiques, dit M. Recollet, il nous reste à dresser un inventaire des ressources humaines et du matériel. » Tembec a détaché un de ses forestiers, qui travaillera avec les Premières nations à la mise en uvre et à la gestion des opérations.

Le 1er avril de l'an 2000, les cinq Premières nations entameront une prénégociation relativement au processus qu'elles devront suivre dans leurs démarches pour devenir actionnaires de VFMI.

M. Recollet et les autres membres du bureau de la PNW s'affairent également à planifier des initiatives dans le cadre du programme forestier de leur réserve. Vu l'abondance du bouleau à papier dans la réserve de la PNW, ils projettent d'établir une entreprise qui approvisionnerait les autres Premières nations en écorce de bouleau. « L'Ojibway Cultural Foundation nous a manifesté son désir de s'en procurer pour la production artisanale, mais, pour nous conformer aux techniques d'aménagement durable, nous devons d'abord trouver le moyen de prélever l'écorce sans tuer les bouleaux », dit M. Recollet. Comme autre projet, la PNW envisage de créer une production commerciale de sirop et de sucre de bouleau à papier. « Nous avons aussi pour objectif de parfaire les connaissances techniques et pratiques de nos membres en foresterie, ajoute M. Recollet ; certains d'entre eux sont présentement inscrits au programme de foresterie offert par le Sault College de Sault Ste. Marie, en Ontario. »

Les activités forestières de la Première nation de Wahnapitae en sont à l'étape du développement. « La conduite des affaires dans le secteur forestier est très complexe, comportant des tâches aussi diverses que l'inventaire, l'arpentage et la construction de

routes, et nous avons de nombreux projets pour l'avenir, souligne M. Recollet. Ce que nous avons accompli jusqu'ici n'est qu'un début. »

M. Recollet estime que le soutient reçu du PFPN a été extrêmement bénéfique : « Une bonne relation semble prendre forme, et toutes les parties y trouvent leur compte. En affaires, il faut la collaboration de tous. »

Renseignements :
Peter Recollet, technicien des terres et des ressources
Première nation de Wahnapitae
(705) 858-0610

[Top]

Wemotaci à l'heure de la certification environnementale

À Wemotaci, l'entreprise Services Forestiers Atikamekw Aski Inc. (SFAA) progresse sur la voie de la certification environnementale depuis juin 1998. Encadrée par un guide, elle inscrit ce cheminement dans un processus d'amélioration continue qui conduit à la certification environnementale.

SFAA oeuvre exclusivement dans le domaine des opérations forestières et des travaux sylvicoles. Elle a senti le besoin de ce cheminement pour répondre aux besoins de ses clients et dans le but d'assurer un meilleur contrôle de ses activités.

Le projet a pris naissance au moment où la compagnie, qui connaissait des difficultés, devait revoir toutes les bases de son fonctionnement et assurer sa stabilité opérationnelle et financière. « Pour se remettre sur pied, SFAA doit appliquer des mesures de redressement » mentionne Réjean Godin, gestionnaire forestier de la compagnie. « Nous avons introduit des méthodes de contrôle et même modifié la structure de la compagnie pour réussir le redressement ». Le redressement est une chose, mais il ne faut pas négliger l'environnement. Comme le signale Jacquot Petiquay, technicien forestier, « l'implantation de processus de contrôle est inévitable. Mais ce travail doit se faire en tenant compte de notre environnement ». C'est pourquoi le processus de certification environnementale chemine parallèlement avec celui du redressement.

SFAA est active depuis 1986. Au moment de sa création elle avait comme vocation d'exécuter les travaux dans les corridors de transport d'énergie. Maintenant, elle se spécialise dans les travaux sylvicoles et dans les opérations forestières. La récolte atteint le niveau de 175 000 m3 par année. L'entreprise génère 60 à 70 emplois occupés par des autochtones pour plus de la moitié.

Wemotaci est un village de la nation des Atikamekw situé sur le bord de la rivière Saint-Maurice, entre La Tuque et le réservoir Gouin. Il regroupe 1200 habitants.

Légende : Patrick Ambroise de la Première nation de Wemotaci. Éclaircie précommerciale effectuée par Services forestiers Atikamekw Aski Inc. (SFAA).

« Les interventions forestières doivent s'harmoniser avec nos utilisations du territoire tout en assurant une disponibilité à long terme des ressources ».

Jacquot Petiquay

SFAA réalise ses travaux pour le compte des industries forestières installées dans la vallée du Saint-Maurice. Dès l'an prochain, sa principale activité consistera à approvisionner l'usine de bois de sciage projetée à Wemotaci, sans délaisser pour autant ses contrats réguliers avec les industries régionales. Les industriels forestiers accroissent constamment leurs standards de qualité pour maintenir leur position concurrentielle sur les marchés et pour répondre aux exigences de la population en matière d'environnement. « C'est justement pour respecter ces exigences et pour maintenir un excellent niveau de qualité que SFAA s'est lancé dans un processus d'amélioration continue » ajoute M. Godin.

Durant près de 10 ans, SFAA a réalisé une grande quantité de travaux dans le cadre du programme forestier offert par le gouvernement fédéral sur le territoire de Wemotaci qui compte près de 4 000 hectares. Aujourd'hui, le programme forestier des Premières nations (PFPN) appuie encore SFAA. Il lui permet de donner de l'emploi à 10 travailleurs forestiers durant 2 mois, à un technicien forestier durant 6 mois et à un propriétaire de débusqueuse. Par le biais du PFPN, SFAA effectue du reboisement, des éclaircies commerciales et précommerciales et divers travaux sylvicoles. « Le PFPN nous a permis d'offrir à 25 personnes une formation sur la méthodologie de l'éclaircie précommerciale d'une durée de 6 semaines. À chaque année, SFAA réalise un colloque "carrière et profession" à l'aide des fonds du PFPN. Ce colloque s'adresse aux jeunes étudiants du niveau primaire ou du secondaire et leur permet d'explorer les différentes facettes des métiers forestiers. Finalement, le PFPN contribue au financement des nouveaux processus de contrôle de SFAA », explique M. Godin.

Parallèlement à toutes ces démarches, SFAA applique un système d'aménagement durable sur les territoires qu'il gère. « Les interventions forestières doivent s'harmoniser avec nos utilisations du territoire tout en assurant une disponibilité à long terme des ressources » rappelle M. Petiquay. Le système d'aménagement durable est en réalité une façon de gérer les territoires ancestraux atikamekws en tenant compte des activités traditionnelles et des habitats fauniques. Même en réalisant des opérations de récoltes forestières, SFAA prétend respecter les attentes de la population, laquelle a d'ailleurs appuyé ses activités jusqu'à maintenant.

SFAA entend poursuivre ses démarches de certification environnementale et ses activités forestières tout en maintenant un bon niveau d'emploi de la main-d'oeuvre locale et de satisfaction de la population face aux activités de récolte souvent controversées.

Renseignements :
Réjean Godin, gestionnaire forestier
Services Forestiers Atikamekw Aski Inc..
Première nation de Wemotaci
(819) 666-2525

[Top]

PFPN | Table des matières | Pour commander | Commentaires | English

---

Gouvernement du Canada
Ressources naturelles Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada

Government of Canada
Natural Resources Canada
Indian and Northern Affairs Canada

Canada

En partenariat avec les Premières nations.

Liste des projets, 1998-1999

Promoteur	Collectivité	Titre du projet	Contributions PFPN 000$	Valeur totale du projet $000's
Colombie-Britannique				
Bande indienne d'Adams Lake	Chase	Programme de formation de techniciens forestiers	15,0	16,7
Ahousaht First Nation	Ahousaht	Développement commercial - aménagement du boisé sous la licence W0019 et contrats sylvicoles	15,0	16,7
The Alliance Tribal Council	Delta	Application de stratégies de développement commercial	15,0	32,5
Anspayaxw Development Corporation	Hazelton	Expansion d'une entreprise sylvicole	10,0	27,9
Buckley House Contracting	Prince George	Buckley House Contracting	7,0	9,1
Burns Lake Native Logging Ltd.	Burns Lake	Formation à la récupération des chablis	10,0	10,8
Chawathil First Nation	Hope	Possibilités de développement commercial, formation et étude	6,0	8,8
Bande de Chemainus	Ladysmith	Plan de gestion et de développement d'une entreprise de construction de maisons pièce sur pièce	20,0	22,3
Cook's Ferry	Spences Bridge	Projet commun de Qwa' eet Forest Products Ltd.	3,4	3,4
Première nation de Ditidah	Port Alberni	Établissement d'une entreprise transformation du bois	10,0	10,0
Première nation d'Ehattesaht	Campbell River	Étude de faisabilité	8,0	10,5
Soutien technique à la PN	Kamloops	Association de soutien technique à la PN	14,1	14,0
Soutien technique à la PN	Kamloops	Entreprises autochtones - Votre avenir en foresterie	12,8	15,0
Jim Fountain	Merritt	Achat de matériel - Expansion d'entreprises	10,0	11,8
Admin. tribale de Fraser Canyon	Lytton	Formation technique et plan d'aménagement forestier de la bande indienne de Kanaka Bar	25,0	76,7
Bande de Gitsegukla	South Hazelton	Programme de formation en sylviculture	12,0	16,2
Bande Halalt	Chemainus	Inventaires des ressources et développement commercial de la forêt	6,0	6,6
Première nation Homalco	Campbell River	Formation pour une entreprise de SIG	18,0	25,0
Première nation de Hupacasath	Port Alberni	Projet forestier de Hupacasath	20,0	23,8
Première nation de Ka:'yu:'k't'h'/Che:k'tles7et'h'	Kyuquo	Développement commercial des blocs à bardeaux à Kyuquot	12,0	19,2
Conseil de bande de Kitasoo	Klemtu	Projet forestier de Kitasoo	25,0	82,7
Première nation du Klahoose	Squirrel	Projet d'aménagement forestier	20,0	27,8

	Cove	boisé visé par la licence W0090		
Ktunaxa Independent School Society	Cranbrook	Projet d'ethnobotanique	15,0	18,1
Conseil tribal Ktunaxa Kinbasket	Cranbrook	Projet d'expansion d'entreprise Aklicla'in	10,0	10,0
Conseil de bande Kwakiutl	Port Hardy	Projet de perfectionnement de l'équipe sylvicole	10,0	123,2
Conseil de distrit Kwakiutl/Conseil tribal Musgamagw Tsawataineuk	Port Hardy	Initiative de valorisation de l'entreprenariat en foresterie	41,0	102,9
Nation de Lake Babine	Burns Lake	Modèle d'aménagement forestier de Lake Babine	20,0	31,7
Gouv. du village de Laxgalts'ap	Greenville	Entreprises autochtones - Votre avenir en foresterie	16,9	16,9
Bande indienne de Lower Nicola	Merritt	Élaboration du plan d'aménagement forestier	19,7	43,3
Ma-mook Development Corporation	Port Alberni	Programme de formation en foresterieet en développement communautaire	30,0	414,1
Maquinna Dev. Corp.	Black Creek	Atelier Back to Basics	8,1	8,1
Première nation de Matsqui	Matsqui	Inventaire forestier et plan de développement commercial de la Première nation de Matsqui	8,3	15,8
Banque indienne de Mount Currie	Mount Currie	Plan stratégique pour un centre coopératif d'entreprises à valeur ajoutée	27,0	36,8
Nak'al Koh Logging Ltd,	Fort St, James	Planification et aménagement de la forêt	15,0	24,2
Première nation Snuneymuxw	Nanaimo	Mise en oeuvre de stratégies forestières	10,0	20,0
Tribal Association tribale de Nicola	Merritt	Création de coentreprise	20,0	210,0
Association tribale de Nicola	Merritt	Méthodes forestières novatrices	12,3	12,3
Bande indienne de Nooaitch	Merritt	Développement et étude de faisabilité d'une entreprise de construction de maisons en bois rond	6,0	10,9
>Bande de N'Quatqua (bande indienne d'Anderson Lake)	D'arcy	Inventaire des ressources des boisés et perfectionnement professionnel	2,0	45,2
Nation Nuxalk	Bella Coola	Programme forestier de la nation Nuxalk	20,0	66,2
Bande de Broman Lake	Burns Lake	Atelier sur l'avenir d'entreprises autochtones dans le secteur forestier	15,0	17,9
Nation de Sto:lo	Chilliwack	Atelier sur l'avenir d'entreprises autochtones dans le secteur forestier	15,0	16,1
Pacheenaht Development Corporation	Port Renfrew	Exploitation des possibilités en foresterie 1998 - PDC	27,0	34,5
Prince, Lauretta	Fort St. James	Services commerciaux Chunih	1,1	1,1
Première nation de Seabird Island	Agassiz	Gestion des ressources forestières et plan d'affaires	17,0	24,8
Conseil tribal des Shuswaps	Kamloops	Mise sur pied d'un programme régional d'aide technique	20,0	31,8
Simpcw Development Co. Ltd.	Barriere	Centre de valeur ajoutée	25,0	89,9
Bande indienne de Skeetchestn	Savona	Établissement d'un plan de gestion et de travail	20,0	25,5
Sliammon Development Corporation	Powell River	Gestion des ressources forestières : tenure et coentreprise	20,0	34,0
Première nation Saik'uz	Vanderhoof	Plan d'affaires d'une entreprise de construction de maisons pièce	6,0	8,0

Bande indienne de Stoney Creek	Vanderhoof	Élaboration du plan d'affaires	20,0	20,0
Strategic Watershed Analysis Team	Hazelton	Expansion d'entreprise (Taking Stock IV)	25,0	143,0
Thundak Silviculture	Chase	Expansion d'entreprise	10,0	49,0
Première nations Tla-o-qui-aht	Tofino	Inventaire des ressources naturelles	10,0	16,3
Nation Tl'azt'en Nation	Fort St. James	Étude de faisabilité d'un formation axé sur les ressources naturelles	20,0	25,2
Tom Ignace Contracting	Chase	Renforcement des capacités d'éclaircie précommerciale	15,0	41,2
Bande Tsartlip	Brentwood Bay	Inventaire des ressources et développement d'une entreprise	6,0	6,7
Première nation de Tsleil-waututh	North Vancouver	Étude de faisabilité de l' l'écotourisme	6,0	7,5
Conseil de bande Uchucklesaht	Port Alberni	Équipe forestière Uchucklesaht	5,9	5,9
Premières nations West Moberly	Moberly Lake	Partenariat dans le cadre d'une coentreprise	20,0	242,5
Première nation Xaxli'p	Lillooet	Élaboration d'un plan de gestion	30,0	35,9

Promoteur	Collectivité	Titre du projet	Contributions PFPN 000$	Valeur totale du projet $000's
Alberta				
Fort McMurray	Fort McMurray	Formation de pompiers des espaces naturels	20,0	38,4
Beaver Lake	Beaver Lake	Formation de pompiers des espaces naturels	20,0	37,2
Nation crie de Woodland	Cadotte Lake	Planification et formation en aménagement forestier	13,0	34,0
Peigan	Brocket	Planification et formation en gestion des réserves	33,2	77,4
Bande de Paul	Duffiel	Soutien à la formation de pompiers des espaces naturels	12,0	68,9
Swan Riverlac des Esclaves	Zone du Petit	Étude de l'utilisation et de l'occupation des terres traditionnelles	24,0	35,7
Tsuu T'ina	Tsuu T'ina	Formation en plantation d'arbres sur la réserve	13,5	92,3
Chipewyan d'Athabasca	Northeastern Alberta	Inventaire des ressources forestières non ligneuses	10,0	21,0
Horse Lake	Hythe	Inventaire de l'utilisation des terres traditionnelles	24,0	127,1
Nation crie de Kehewin	Bonnyville	Formation/exploitation de pépinières forestières	10,0	71,0
Alexander	Morinville	Formation de pompiers des espaces naturels et mise en état de la forêt de la réserve	34,4	65,0
Driftpile	Driftpile	Formation de pompiers des espaces naturels	20,0	27,8
Sucker Creek	Enilda	Programme de reboisement sur la réserve	7,5	11,3
Kiska Waptan Ta-otha	Nordegg	Formation de maîtres constructeurs d'habitations en bois rond	30,0	62,4
Chipewyan des Prairies	Zone de Chard	Formation de pompiers des espaces naturels	20,0	54,6
Cris de Bigstone	Desmarais	Formation de constructeurs d'habitations en bois rond	25,0	56,0
O'Chiese	Rocky Mountain	Formation de travailleurs forestiers	10,0	94,9
Tribu des Gens-du-Sang	Standoff	Projet pilote d'aménagement forestier	25,0	211,5
Sunchild	Rocky Mountain House Area	Appui à la formation de pompiers forestiers	5,0	25,6

Alexander	Morinville	Coordination de la présence à la conférence, Traités 6 et 8	13,0	13,0
Peigan	Brocket	Coordination de la présence à la conférence, Traité 7	6,5	6,5
Driftpile	Edmonton	Atelier pour les entrepreneurs (type II) en lutte contre les incendies de forêts	15,0	15,0

Proponent	Community	Project Title	FNFP Contributions 000$'s	Total Project Value 000 $'s
Saskatchewan				
Première nation de Makwa Sahgnichican Sahgnichican Première nation	Loon Lake	Renforcement des capacités forestières de la Première nation de Makawa Sahgnichican	19,2	114,7
Première nation d'Island Lake	Loon Lake	Renforcement des capacités forestières de la Première nation d'Island Lake	19,2	114,7
Nation dénée de Buffalo River Dene	Dillion	Coordinateur de la foresterie communautaire	24,9	57,0
Première nation de Canoe Lake	Canoe Narrows	Coordinateur de la cogestion communautaire	28,3	65,0
Première nation de Waterhen Lake	Waterhen Lake	Élaboration d'un plan de pour la première nation de Waterhen Lake	35,3	57,0
Première nation de Birch Narrows	Turnor Lake	Coordinateur de la cogestion communautaire	21,3	64,3
Fédération des forestière nations indiennes de la Saskatchewan	Saskatoon	Élaboration d'une stratégie des Premières nations de la Saskatchewan	29,1	41,1
Agency Chiefs Tribal Council	Spiritwood	Mise sur pied d'un programme de formation pour les activités forestières des Premières nations ; cubage, chargeuses,camions, convoyeurs de grumes et tracteurs à chenilles	25,0	69,1
Première nation de Kinistin	Tisdale	Tisdale Établissement de plans écotouristiques dans les régions adjacentes à la réserve	20,0	44,0
Grand conseil de Prince Albert	Prince Albert	Coordonnateur forestier pour le grand conseil de Prince Albert	59,0	67,9
Grand Conseil de Prince Albert	Prince Albert	Comité de développement forestier	10,0	38,0
Bande indienne du Lac La Ronge	Lac La Ronge	Coordinateur du développement forestier communautaire	23,9	36,9
Nation crie de Peter Ballantyne	Pelican Narrows	Développement du secteur forestier	23,5	40,2
Première nation de Shoal Lake	Shoal Lake	Établissement d'un plan d'entreprise	14,0	14,0
Première nation de Sturgeon Lake	Sturgeon Lake	Plantation d'arbres	17,7	20,8

Promoteur	Collectivité	Titre du projet	Contributions PFPN 000$	Valeur totale du projet $000's
Manitoba				
Première nation de Split Lake	Split Lake First Nation	Formation à la scierie à ruban et à la scie à chaîne	12,5	13,4
Nisichawayasihk	Nelson House	Étude de l'utilisation des terres ainsi que stratégie et plan de récolte	42,0	58,6
Waterhen	Skowmanan	Forest Operations Training	15,0	16,9
Pine Creek	Campervile	Formation aux opérations forestières et planification forestière	25,0	75,5
Berens River	Berens River	Formation à la construction de maisons pièce sur pièce	58,0	246,4
Cris d'Opaskwayak	The Pas	Actualisation du plan d'aménagement	12,5	12,5

		forestier		
Conseil tribal d'Island Lake	Winnipeg	Établissement d'une convention de partenariat commercial avec Tembec/Pine Falls Paper Co.	15,0	55,0
God's River	God's River	Plan d'aménagement forestier	30,0	155,0
Cris de Norway	Cris de Norway	Plan marketing et conceptionsde maisons pièce sur pièce	25,0	155,5
Black Sturgeon	The Pas	Formation aux opérations forestières et à la sécurité	35,0	63,9
Swampy Cree	The Pas	Participation des Premières nations à une conférence	17,0	17,0
Swampy Cree	The Pas	Transfert technologique aux Premières nations du Manitoba	10,6	10,6

Promoteur	Collectivité	Titre du projet	Contributions PFPN 000$	Valeur totale du projet $000's
Ontario				
Première nation d'Aroland	Aroland	Stratégie économique et forestière	30,1	49,8
d'Aroland Chippewas de Georgina Island	Georgina Island	Développement économique en foresterie	13,8	30,7
Société de Keewache-ete-min	Grassy Narrows	Planification/formation en développement aménagement forestier	45,0	64,1
Première nation du Lac La Croix	Lac La Croix	Entente de cogestion	37,0	92,4
Fonds de Lake développement des Premières nations du lac Supérieur	Thunder Bay	Éducation des techniciens en ressources autochtones	21,2	32,4
Société de développement communautaire de Makwa	Golden Lake	Exploitation de la pépinière Corry	50,5	334,6
Manitou Forest Products	Rainy River	Commercialisation et planification opérationnelle	50,5	334,6
Conseil tribal de Matawa	Thunder Bay	Création d'un service d'exploitation des ressources	40,0	231,5
Première nation de M'Chigeeng	M'Chigeeng	Formation et planification d'entreprise	26,6	66,6
McLeod-Wood Associates	Fergus	Document d'analyse et planification de la foresterie	5,2	5,2
Première nation de Michipocoten	Michipicoten	Formation des travailleurs de scierie	30,0	392,0
Première nation de Mississauga First Nation	Mississauga	Plan d'affaires forestier	21,5	192,1
Coopérative de commercialisation de Mitigaawaaki	North Shore	Planification opérationnelle	32,0	114,6
Moose Band Development Corporation	Moose Cree	Planification d'un permis forestier de la Couronne	40,0	80,3
Services M'tiwa-ki	Birch Island	Corps de pompiers - Attribution des contrats	36,0	86,5
Noopimiing Anokeewin Inc.	Wabigoon	Planification d'entreprises forestières	30,0	70,0
Naicatchewenin First Nation	Naicatchewenin	Harvest Company Planning	35,0	226,4
Noopimiing Anokeewin Inc.	Wabigoon	Planification d'entreprises forestières	38,5	78,5
Conseil tribal de North Shore	Blind River	Services forestiers/développement des entreprises	40,0	305,3
Ojibways d'Onigaming	Onigaming	Planification opérationnelle	9,4	17,6
Première nation de Rocky Bay	Rocky Bay	Programme de formation et de planification forestières	35,0	724,2
Première nation de Wabaseemoong	Wabaseemoong	Formation en matière d'exploitation, développement commercial	35,0	157,6

Première nation de Wahgoshig	Wahgoshig	Formation/planification opértionnelle	25,0	88,7
Première nation de Wahnapitae	Wahnapitae	Formation/planification opérationnelle	20,0	71,0
Whitefeather Economic Corp.	Pikangikum	Planification de permis d'exploitation forestière sur les terres de la Couronne	30,4	52,3
Première nation de Whitefish Lake	Whitefish Lake	Planification d'une entreprise forestière	30,0	100,0
Wikwemikong Unceded	Wikwemikong	Forestry Business Planning	11,2	22,0
Conseil tribal de Windigo Slate Falls	Cat Lake,	Établissement de partenariatt avec l'industrie	35,0	65,0
Wolf House Traders	Serpent River	Planification d'une pépinière	2,3	3,8

Promoteur	Collectivité	Titre du projet	Contributions PFPN 000$	Valeur totale du projet $000's
Quebec				
Conseil de bande Abitibiwinni	Abitibiwinni	Étude de validation du projet d'entreprise et réalisation d'un plan d'affaires	16,7	130,9
Association De Développement Des Algonquins Inc, (Ada)	Algonquins	Développement d'une Autorité forestière régionale des Premières Nations algonquines	21,2	153,0
Barriere Lake	Barriere Lake	Élaboration d'un plan d'affaires et d'un plan de communication.	15,1	219,0
Société d'aménagement et de développement Forestier De Betsiamites	Betsiamites	Travaux d'aménagement forestier sur réserve, Analyse de l'accessibilité d'un territoire forestier	68,7	416,9
Conseil des Montagnais d'Essipit	Essipit	Formation du personnel d'encadrement technique	15,0	21,7
Conseil mohawk de Kahnawake et Conseil mohawk de Kanesatake	Kanesatake	Kahnawake et Élaboration d'un plan d'affaires pour la formation à la fabrication de sucre	33,6	38,8
Micmacs of Gesgapegiag Band	Maria	Development of the Potential of Black Ash and On- and Off-Reserve Forest Activities	29,9	46,8
Kitigan Zibi Anishinabeg	Kitigan Zibi	Plan de communication, formation de travailleurs et travaux sylvicoles	46,6	144,3
Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon	Lac Simon	Étude de marché pour une usine de seconde transfonnation, Travaux d'aménagement forestier sur réserve	23,4	32,4
Listuguj Mi'gmaq First Nation	Listuguj	Listuguj Perspectives en transformation et aménagement de la forêt de la Communauté	39,1	67,8
Conseil des Montagnais du Lac St-Jean	Lac St-jean	Plan d'affaires et formation de techniciens forestiers	31,0	128,2
Malécites de Viger	Malecites De Viger	Réalisation d'un plan d'aménagement	2,5	3,2
Autorité forestière de Winneway	Long Point	Mise en oeuvre d'un plan d'affaires et stratégies d'aménagement	16,0	111,7
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Mingan	Formation d'ouvriers et travaux sylvicoles sur réserve, Formation de l'équipe technique	33,4	212,1
Eenatuk Forestry Corporation	Mistassini	Aménagement de la grande forêt de la Communauté de Mistassini	61,5	325,8
Conseil des Montagnais de Natashquan	Natashquan	Négociation d'un partenariat avec l'industrie pour la gestion d'une allocation de matière ligneuse et d'une usine de transformation	28,7	135,1
Les Services Forestiers Opticiwan inc.	Obedjiwan	Élaboration d'un plan de communication et formation d'employés administratifs	27,2	255,2
Conseil de d'Odanak	Odanak	Aménagement forestier sur réserve, Activités de formation	18,2	141,8

Oujé-bougoumou Eenuch bougoumou Association	Oujé-bougoumou	Formation en géomatique	13,6	53,1
Timiskaming Band Council	Timiskaming	Formation de travailleurs sylvicoles et de techniciens forestiers, Services techniques en foresterie	24,8	70,1
Waswanipi Apit-see-win Cooperative	Waswanipi	Travaux d'aménagement forestie sur réserve	68,7	749,9
Services forestiers Atikamek Aski	Wemotaci	Aménagement forestier sur réserve, Consolidation de l'entreprise	52,6	121,6

Promoteur	Collectivité	Titre du projet	Contributions PFPN 000$	Valeur totale du projet $000's
Nouveau-Brunswick				
Première nation de Big Cove First Nation	Big Cove	Sylviculture et amélioration des routes	15,0	15,0
Première nation de Buctouche	Bouctouche	Éclaircie précommerciale	15,0	15,0
Première nation de Burnt Church	Burnt Church	Sylviculture et aménagement forestier	30,0	30,0
Première nation de Burnt Church	Burnt Church	Étude sur la coupe d'éclaircie pin gris	4,0	8,0
Première nation de Eel Ground	Eel Ground	Plantes médicinales sur les terres forestières de la nation d'Eel Ground	15,0	15,0
Première nation de Eel Ground	Eel Ground	Aménagement forestier	20,0	20,0
Première nation d'Eel River Bar	Eel River Bar	Jardin patrimonial autochtone	15,0	15,0
Première nation de Madawaskat-Malécite	Madawaska	Aménagement forestier	20,0	20,0
Première nation de Pabineau	Pabineau	Sentier de randonnée micmac	8,0	8,0
Première nation de Red Bank	Red Bank	Aménagement forestier	15,0	15,0
Première nation de Saint Mary's	St. Mary's	Étude de faisabilité - Entreprises forestières	20,0	20,0
Première nation des Tobiques	Tobique	Plan d'amélioration de l'aménagement forestier	30,0	30,0
Première nation de Woodstock	Woodstock	Aménagement d'une érablière	5,0	5,0

Promoteur	Collectivité	Titre du projet	Contributions PFPN 000$	Valeur totale du projet $000's
Nouvelle-Ecosse				
Acadiia	Acadiia	Coupes progressives, éclaircie, dégagement, plantation, aménagement de routes, entretien du chemin de bordure, panneaux	33,6	35,0
Première nation d'Afton	Afton	Aménagement de routes, acquisition	7,9	8,0
Première nation de Bear River	Bear River	Entretien de routes et du chemin de bordure, réservoir d'eau, acquisition de semis, panneaux	6,6	12,0
Première nation de l'Île Chapel	Chapel Island	Plantation et coupes de dégagement	4,8	8,0
Première nation d'Eskasoni	Eskasoni	Éclaircie, aménagement de routes, plantation	6,4	10,0
Première nation de Millbrook	Millbrook	Coupes progressives, éclaircie, plantation, aménagement de routes et du chemin de bordure, construction de routes, panneaux	19,8	26,0
Première nation de Membertou	Membertou	Entretien du chemin de bordure, éclaircie	0,5	5,0
Première nation de Pictou Landing	Pictou Landing	Coupes progressives, entretien de routes et du chemin de bordure, plantation, éclaircie,	15,4	23,0

		désherbage manuel		
Première nation Shubenacadie	Shubenacadie	Coupes progressives, éclaircie, aménagement de routes, plantation	9,0	9,0
Première nation de Wagmatcook	Wagmatcook	Coupes progressives, plantation aménagement de routes	9,0	9,0
Confederacy of Mainland Micmacs	Truro	Exécution de programme (aspect technique et supervision)	60,3	N/A

Promoteur	Collectivité	Titre du projet	Contributions PFPN 000$	Valeur totale du projet $000's
Ile-du-Prince-Edouard				
Bande indienne de Lennox Island	Lennox Island	Consultations communautaires	10,9	25,4
Terre-Neuve				
Bande de Miawpukek	Conne River	Inventaire forestier à Conne River	2,2	2,2
Bande de Miawpukek Band	Conne River	Sylviculture et développement d'un peuplement d'arbres de Noël	8,7	15,0
Territoire du Yukon				
Comité de gestion du Programme forestier des Premières nations	Whitehorse	Formation sur les techniques d'inventaire forestier sur le terrain (module 1)	18,8	18,8
Comité de gestion du Programme forestier des Premières nations	Whitehorse	Stratégie forestière unifiée	33,8	37,6
Comité de gestion du Programme forestier des Premières nations	Whitehorse	Formation en extinction des incendies	41,0	41,0
First Nation Forestry Program Management Committee	Whitehorse	Réunions du Comité de la Première nation du Yukon	15,4	15,4
Territoires du Nord-Ouest				
Dénés du Sahtu	Dénés du Sahtu	Formation à la scierie mobile	18,0	9,7
Dénés de Jean Marie	Dénés de Jean Marie	Utilisation des terres traditionnelles et cartographie de leur occupation	9,5	22,5
Lutsel K'e	Lutsel K'e	Cartographie des occupations et utilisations traditionnelles du territoire	13,0	53,4
Conseil tribal de Gwich'in	Inuvik	Surveillance à long terme de la diversité biologique et de la santé des forêts	11,3	28,8
Conseil tribal du territoire d'Akaitcho	Fort Resolution	Formation en établissement d'inventaires forestiers	15,0	22,9
Conseil du Traité no 11 des Dogribs	Rae-edzo	Formation d'une équipe de lutte contre les incendies de forêt	16,3	35,6
Liidlii Kue	Fort Simpson	Planification de l'utilisation du territoire	9,0	58,5
Bande des Dénés de Hay River	Hay River	Conférence Northern Forest - Northern Challenges, 5-8 octobre 1998, Hay River	10,0	10,0
Dene Band	Hay River	Conference October 5-8, 1998, Hay River, NWT	10,0	10,0

Annexe I Lexique forestier [1]

Abatteuse-groupeuse : Machine motorisée utilisée pour faire tomber les arbres en les taillant au ras du sol à l'aide d'un dispositif hydraulique et pour regrouper les rondins qui seront par la suite récoltés. Feller-Buncher

Aire de gestion adaptée : Peuplements ou types de forêts qui exigent des pratiques de gestion semblables et sont groupés en une seule unité à des fins d'aménagement sylvicole. Adaptive Management Area

Aire protégée : Zone protégée par des lois, des règlements ou une politique d'aménagement du territoire afin de limiter l'occupation ou les activités humaines. Les aires protégées comprennent les paysages protégés, les parcs nationaux, les zones d'aménagement intégré et les parcs naturels (espèces sauvages). Protected area

Agroforesterie : Terme général désignant les systèmes et pratiques d'utilisation des terres qui consistent à intégrer élibérément les arbres et arbustes à la culture des plantes non ligneuses et (ou) à l'élevage sur une même unité du territoire, pour des fins écologiques et économiques. Agroforestry

Arboretum : Jardin botanique planté d'arbres cultivés à des fins d'exposition publique. Arboretum

Arboricole : Qui a rapport à la culture des arbres. Arboreal

Bacillus thuringiensis var. kurstaki : Agent de lutte biologique mis au point au Canada. Bacille présent dans le sol, servant à supprimer les insectes ravageurs des forêts. Bacillus thuringiensis

Banques de semences : Installations d'entreposage de lots (ou de sacs) de semences. Seed banks

Bassin versant (bassin hydrographique) : Superficie de terre drainée par des eaux souterraines ou de surface vers un autre cours d'eau. Watershed

Biodiversité (diversité biologique) : Variété de la vie à trois niveaux : la variété des écosystèmes (diversité des écosystèmes), variété des espèces (diversité des espèces) et variété au sein des espèces (diversité génétique). Biodiversity (biological diversity)

Biomasse : Poids sec de toute la matière organique, vivante ou morte, au-dessus ou au-dessous de la surface terrestre. Biomass

Bois à charpente légère : Bois mesurant de 5 à 10 cm d'épaisseur et de 5 à 10 cm de largeur, servant à une foule d'usages généraux en construction. Light framing lumber

Bois rond : Sections rondes de tiges d'arbres avec ou sans écorce, commes les billes et les poteaux. Roundwood

Chicot : Arbre mort mais resté sur pied et dont les feuilles et la plupart des branches sont tombées. Snag

Classification des régions forestières : Processus qui permet de délimiter des régions géographiques d'envergure selon leur relief et leur climat, ainsi que la grande variation de la composition globale de leurs forêts. Forest regions classification

Classification écologique des terres : Processus permettant de délimiter et de classer des aires écologiques distinctes en fonction de leur géologie, de leur relief, de leurs sols, de leur végétation, de leur conditions climatiques, de leurs espèces sauvages, de leurs ressources en eau et de leurs facteurs anthropogènes. Cette approche holistique de la classification des terres peut être appliquée de façon différentielle à des écosystèmes propres à certains sites comme à des écosystèmes très vastes. La classification se fait selon les sept niveaux décroissants suivants : écozone, écoprovince, écorégion, écodistrict, écosection, écosite et écoélément. Ecological land classification

Conifère : Renvoie à un peuplement forestier, une catégorie d'arbres ou d'arbrisseaux qu'on appelle habituellement &laqno; arbres à feuillage persistant ». Le bois des conifères est appelé &laqno; résineux » dans le commerce. Coniferous

Continuité de possession : Processus de la surveillance de la production et de la distribution d'un produit de la forêt au produit fini (la capacité de retracer l'origine d'un produit). Chain of custody

Convention : Entente exécutoire souvent conclue par un grand nombre de parties. Convention

Couche d'ozone : Forme triatomique (O3) de l'oxygène. Se forme naturellement dans la haute atmosphère par réaction photochimique avec le rayonnement solaire ultraviolet ; constitue un agent important de la formation du smog. Ozone layer

Coupe à blanc : Méthode d'aménagement forestier qui comprend l'abattage complet et l'enlèvement d'un peuplement. La coupe à blanc ou coupe rase peut se faire par blocs, par bandes ou par parcelles. Clearcutting

Coupe d'ensemencement : Mode de régénération comportant l'enlèvement du peuplement exploitable en une seule coupe, à l'exception d'un petit nombres de semenciers. L'objectif est de créer un peuplement équienne. Seeding felling

Coupe de jardinage : Coupe annuelle ou périodique d'arbres dans un peuplement très inéquienne pour en récolter la production et amener ce peuplement à une structure inéquienne régulière tout en assurant les conditions nécessaires aux arbres en croissance et l'installation de semis. Diffère de l'écrémage, qui est l'extraction des arbres qui ont la plus grande valeur, sans tenir compte de l'état du peuplement résiduel. Selection cutting

Coupe séléctive par arbre : Selectionner les arbres individuellement pour la récolte. Single tree selection

Coupes progressives : Mode de récolte comportant deux coupes : la première laisse des arbres à certains intervalles pour fournir le couvert et les espèces nécessaires à la égénération naturelle ; la seconde est pratiquée dans le nouveau peuplement qui en résulte (et dont les arbres sont assez équiennes). Shelterwood cutting

Couvert forestier : Écran formé par l'ensemble plus ou moins continu des branches et du feuillage des cimes d'arbres voisins. Canopy

[Début]

Déboisement : Défricher un terrain forestier pour l'utilisation à long-terme (autre que la foresterie). Deforestation

Désertification : Transformation de régions arides ou semi-arides autrefois productives en déserts par suite d'une sécheresse prolongée ou d'un mauvais aménagement à long terme des ressources aquatiques et terrestres. Desertification

Développement durable des forêts : Développement des forêts en fonction des besoins actuels sans nuire à leur productivité future, à leur diversité écologique ou à leur capacité de régénération. Sustainable (forest) development

Diversité verticale : Terme décrivant la structure de la forêt dans le sens vertical à travers le couvert forestier. Vertical diversity

Domaine vital : Exigences d'espace vital d'une espèce donnée. La taille d'un organisme et son mode de vie sont déterminants. Home-range size

Éclaircie : Coupe partielle ou méthode d'espacement pratiquée dans un peuplement non arrivé à maturité, destinée à accélérer la croissance des arbres restants. Thinning

Écodistrict : Partie d'une écorégion caractérisée par des facteurs distincts sur le plan de la géologie, du sol, de la végétation, de l'eau, de la faune et de l'utilisation des terres. Ecodistrict

Écorégion : Partie d'une province caractérisée par des facteurs écologiques régionaux distincts dont le climat, la géographie physique, la végétation, le sol, l'eau, la faune et l'utilisation des terres. Ecoregion

Écosystème : Système dynamique de plantes, d'animaux et d'autres organismes ainsi que des éléments abiotiques du milieu fonctionnant comme une unité indépendante. Ecosystem

Écozone : Partie de la surface terrestre représentative d'une unité écologique à grande échelle caractérisée par des facteurs abiotiques (non vivants) et biotiques (vivants) particuliers. Ecozone

Émission anthropiqu : Émission issue de l'activité humaine (utilisation de combustibles fossiles ou brûlage de forêts à des fins agricoles). Anthropogenic emission

EPS (épinette-pin-sapin) : Essences canadiennes de caractéristiques semblables groupées sous un type unique de bois d'oeuvre à des fins de production et de commercialisation. La couleur du bois de ces essences varie du blanc au jaune pâle. SPF (spruce-pine-fir)

Équienne : Se dit d'un peuplement d'arbres ou d'un type forestier dont les différences d'âge sont faibles (variant de 10 à 20 ans). Voir aussi Forêt équienne Even-aged forest

Espèce d'arbre non commerciale : Espèce d'arbre pour laquelle il n'existe actuellement pas de marché. Non-commercial tree species

Espèce disparue/disparition : Se rapporte à l'extinction locale d'une espèce qui n'existe plus à un endroit ou dans un pays, mais qu'on retrouve ailleurs dans le monde. Voir aussibvEspèce extirpée/extirpation Extirpated species/extirpation

Espèce en danger de disparition : Espèce menacée de disparition imminente, y compris celles dont le nombre d'individus ou l'habitat a atteint un niveau critique. Endangered species

Espèce extirpée/extirpation : Extinction locale d'une espèce qui a disparu d'un lieu ou d'un pays, mais qui existe ailleurs dans le monde. Espèce disparue/disparition Extirpated species/extirpation

Espèce menacée : Espèce qui sera vraisemblablement en danger de disparition si les pressions qui agissent sur elles ne sont pas inversées. Threatened species

Espèce vulnérable : Espèce dite en péril, dont le nombre d'individus est faible ou dont les aires de distribution sont restreintes à cause de la perte d'habitat ou d'autres facteurs. Vulnerable species

Étage dominant : Étage le plus haut du couvert d'une forêt, généralement formé par les branches et les feuilles des arbres. Overstorey

Exploitation en bois court : Mode d'exploitation consistant à exécuter l'abattage, le façonnage et le tronçonnage des arbres en billes de 1,3, 2,6 3,2 ou 4,8 mètres de longueur avant de les transporter à l'usine. Shortwood harvesting

Exploitation par blocs : Coupe de la totalité des arbres ; il s'agit donc d'une modalité d'application de la méthode de la coupe rase, sauf que la zone visée est plus petite. Patch cutting

Exploitation secondaire : Situation dans laquelle les forêts de seconde venue fournissent moins de bois d'uvre que les forêts naturelles. Falldown

Évaluation environnementale : Processus visant à intégrer de l'information pertinente sur l'environnement au processus de prise de décision concernant l'aménagement forestier et à d'autres projets ou programmes liés aux ressources. Environmental assessment

Faune : Terme général s'appliquant à toutes les formes de vie animale propres à une région, une période ou un milieu particulier. Fauna

Feuillus : Arbres du groupe botanique des Angiospermes, portant des feuilles à limbes relativement larges qui tombent à l'automne. Se dit aussi du bois de ces arbres. Hardwood(s)

Flore : Terme général s'appliquant à toutes les formes de vie végétale propres à une région, une période ou un milieu particulier. Flora

Foresterie à rendement soutenu : Rendement de produits forestiers bien déterminés de qualité spécifique et en quantité planifiée qu'une forêt est capable de produire continuellement en fonction d'une intensité d'exploitation donnée. Sustained-yield forestry

Forêt boréale : Une des trois principales zones forestières au monde ; elle est située dans les régions nordiques et est caractérisée par la prédominance de conifères. Boreal forest

Forêt de seconde venue : Forêt que s'est établie (naturellement or articificiellement) après l'enlèvement de la vieille forêt. Second growth forest

Forêt d'intérêt commercial : Terrain forestier sur lequel peuvent pousser des essences commerciales dans un délai raisonnable. Commercial forest

Forêt équienne : Se dit d'un peuplement forestier ou type de forêt où les différences d'âge sont faibles (variant de 10 à 20 ans). Voir aussi Équienne Even-aged forest

Forêt modèle : Forêt ou zone désignée incluant des forêts ou des boisés qui font l'objet d'un plan d'aménagement intégré, mis en uvre afin de réaliser de multiples objectifs dans une optique de durabilité. Model forest

Forêt regénérée : Terre capable d'assurer la croissance d'arbres. Dans ce contexte, la croissance implique la présence de semis et de gaules. Stocked forest

Forêt ripicole : C'est la forêt des bords de cours d'eau abritant une communauté distincte de certaines espèces animales et végétales. Riparian forest

Forêt tempérée : Territoire à climat plutôt doux, couvert surtout d'essences feuillues. Temperate forest

Forêt tropicale : Territoire tropical où les pluies annuelles sont d'au moins 250 cm ; caractérisé par des arbres à larges feuilles toujours vertes formant un couvert continu. Tropical forest

Forêts claires : Appellation proposée pour les forêts naturelles, communes dans les régions nordiques du Canada. Ces forêts sont un mélange de marécages et de zones où croissent de petits arbres, dans lesquelles on peut retrouver également des forêts très productives. Open forests

Forêts de protection : Appellation proposée pour décrire les forêts protégées de l'exploitation forestière par des politiques. Ces terrains forestiers sont les &laqno;&snbp;boucliers » des lieux fragiles, tels que les bassins hydrographiques et les pentes abruptes. Protection forests

Forêts patrimoniales : Appellation proposée pour les aires hautement protégées des terres forestières du Canada. Ces lieux désignés par les organismes fédéraux et provinciaux sont classés selon les catégories définies par l'Alliance mondiale pour la nature et sont protégés de l'exploitation commerciale par des lois. Heritage forests

[Début]

Gestion axée sur les espèces : Type de gestion de la faune et de la flore ne visant pas à gérer toutes les espèces, mais plutôt à choisir quelques espèces d'une importance ou d'un intérêt particulier (par exemple des espèces de gros gibier, des espèces en danger de disparition) et à concentrer les programmes de gestion sur ces espèces. Featured-species management

Gestion intégrée des ressources : Approche holistique de la gestion des ressources qui implique la gestion de deux ou de plusieurs ressources naturelles (eau, sols, bois, pâturage, faune, loisirs, etc.), et intègre les valeurs de la communauté dans la conception de politiques ou de projets visant à exploiter et à préserver ces ressources à perpétuité. Integrated resource management.

Gestion par association : Méthode de gestion selon laquelle les espèces sont assemblées en groupes d'après les similitudes dans les exigences de leur habitat. Une espèce sert à catégoriser le groupe ; la gestion visant la conservation de l'habitat de cette espèce particulière garantit la conservation des autres membres de l'association. Guild management

Habitat : Milieu dans lequel vit une population ou un individu ; cette notion englobe non seulement le lieu occupé par une espèce, mais également les caractéristiques particulières de ce lieu, comme le climat ou la disponibilité de nourriture et d'abris appropriés, permettant de satisfaire aux besoins biologiques de cette espèce. Habitat

Habitat de lisière : Type d'habitat vaguement défini, se situant à la limite entre deux différents types d'habitats.Généralement, les habitats de lisière partagent des caractéristiques avec les deux types d'habitats adjacents et présentent également des caractéristiques particulières de transition d'une grande importante pour la faune et la flore. Edge habitat

Intégrité de l'écosystème : Qualité d'un écosystème naturel non aménagé ou aménagé dans lequel les processus écologiques naturels préservent la fonction, la composition et la structure du système. Ecosystem integrity

Inventaire (forestier) : Relevé d'une zone forestière afin de préciser des données comme la superficie, la condition, la composition, la densité et les essences pour des fins précises comme la planification, l'achat, l'évaluation, l'aménagement ou la récolte. Inventory (forest)

Jardinage par groupes : Modalité de régénération des peuplements inéquiennes qui consiste à enlever les arbres par petits groupes. Group-selection method

Lichen : Algue et champignon poussant en association symbiotique sur des surfaces solides comme des rochers ou l'écorce d'arbre. Lichen

Microorganismes : Organismes microscopiques unicellulaires ou pluricellulaires, tels que les bactéries, les virus, les levures, les algues, les champignons et les protozoaires. Microorganisms

Mode de régénération par coupe rase avec semenciers : Coupe rase à l'exception d'un petit nombre de semenciers dispersés pour assurer la régénération. Seed tree cutting ; Seed-tree method

Mode de régénération par coupe progressives : Mode comportant deux coupes ; la première laisse des troncs ou des groupes d'arbres à certains inter-valles pour fournir le couvert vertical au sol et les espèces nécessaires à la régénération ; la seconde est entreprise dans le nouveau peuplement (dont les arbres sont tous du même âge) établi sur le site. Shelterwood systems

Niche (écologique) : Environnement unique servant à assurer l'existence d'un organisme ou d'une spèce. Niche environment

Panneau de particules orientées : Panneau constitué de faisceaux étroits de fibres orientées dans le sens de la longueur et disposés diagonalement en couches à l'aide d'une colle à base de résine. Oriented strand board (OSB)

Pâte : Copeaux de bois réduits en fibres par des procédés mécaniques et utilisés pour la fabrication de papier commun, comme le papier journal, ou qui ont été libérés de la lignine par des procédés chimiques et utilisés pour la fabrication de papier de qualité supérieure. Pulp

Pathogène : Une organisme microscopique ou virus qui sont directement capable de causer des maladies. Pathogen

Paysage : Ensemble de zones territoriales qui se distinguent par des différences dans les formes de relief, la végétation, l'utilisation et des caracté-ristiques d'ordre esthétique. Landscape

Peuplement mixte : Peuplement constitué de gymnospermes (résineux) et d'angiospermes (feuillus) fortement mêlés. Mixedwoods

Photosynthèse : Formation d'hydrate de carbone dans les tissus végétaux qui contiennent de la chlorophylle et sont exposés à la lumière. Photosynthesis

Plan d'aménagement : Plan détaillé à long terme visant une zone forestière. Il contient un inventaire et d'autres données sur les ressources. Management plan

Plantation : Peuplement de plantes en croissance aménagé soit par semence directe, soit par plantation de semis. Plantation

Population : Ensemble des individus de même espèce qui vivent dans une zone géographique donnée, en un moment particulier. Population

Possibilité annuelle de coupe (PAC) : Volume de bois d'oeuvre dont la coupe est autorisée, chaque année, sur un territoire bien défini. La PAC permet d'imposer un niveau de récolte visant à garantir un approvisionnement durable en bois d'oeuvre. Annual allowable cut (AAC)

Protocole : Sous-entente exécutoire découlant d'une convention-cadre ou d'un traité. Protocol

Provenance : Zone géographique ou lieu d'origine d'un lot de matériel reproducteur (généralement sous forme de semences, de pollen ou de boutures) pour lequel le processus de sélection naturelle a entraîné l'apparition de certaines caractéristiques communes chez les populations. Provenance

[Début]

Ravageur : Organisme capable de causer des dommages. Les ravageurs forestiers incluent des insectes, des maladies des arbres et des champignons nuisibles. Pest

Reboisement : Action de regarnir d'arbres une terre forestière par des moyens naturels ou artificiels, tels la plantation et l'ensemencement. Reforestation ; Afforestation

Réchauffement planétaire : Élévation de la température de l'atmosphère de la Terre due à l'effet de serre (rétention de l'énergie solaire par l'atmosphère attribuable à l'accumulation du CO2 et d'autres gaz qui sont les sous-produits d'activités industrielles). Global warming

Réduction anthropique : Réduction résultant de l'activité humaine (plantation d'arbres). Anthropogenic removal

Régénération : Renouvellement continu d'un peuplement forestier. La régénération naturelle se produit graduellement grâce aux graines venant de peuplements adjacents ou apportés par le vent, les oiseaux ou les animaux. La régénération artificielle comporte l'ensemencement direct ou la plantation. Regeneration

Résineux (conifères) : Arbres du groupe botanique des Gymnospermes, qui produisent des cônes et dont les feuilles sont des aiguilles ou ressemblent à des écailles. Se dit aussi du bois de ces arbres. Softwood(s)

Révolution : Cycle de régénération, croissance et exploitation d'un seul peuplement. Rotation

Sous-étage : Étage inférieur de la végétation dans une forêt. Généralement formé par la végétation au sol (mousses, herbacées, lichens), des herbes et des arbustes. Understorey

Structure verticale : Structure formée par différentes couches de la végétation dans une forêt. Vertical structure

Succession : Évolution dans le temps de la composition des espèces dans un écosystème, souvent selon un ordre prévisible. Dans une forêt, la séquence du remplacement progressif d'une communauté végétale par une autre. Succession

Superficie en régénération : Terres ayant été récoltées récemment (il y a moins de 10 ans) et terres dévastées par des perturbations naturelles comme les incendies, les insectes et les maladies. Area regenerating

Suranné : Arbre ou peuplement qui a dépassé l'âge de maturité, où le taux de croissance

diminue et les arbres s'affaiblissent. Overmature

Sylviculture : Théorie et pratique visant à régir l'établissement, la composition, la croissance et la qualité des peuplements forestiers. Peut inclure la sylviculture de base (par exemple, la plantation et l'ensemencement) et la sylviculture intensive (par exemple, la remise en état des sites, l'espacement et la fertilisation). Silviculture

Terre de la Couronne : Terre publique dont la gestion relève des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Crown land

Tordeuse des bourgeons de l'épinette : Insecte qui ravage l'épinette et le sapin. L'insecte adulte pond ses ufs sur les branches d'arbre. Les chenilles se nourrissent essentiellement des nouvelles pousses de la branche. Il en résulte une défoliation, puis la mort de l'arbre. Spruce budworm

Traité : Entente exécutoire souvent conclue par deux parties. Treaty

Type forestier : Groupe de zones boisées ou peuplements de composition similaire (espèces, âge, hauteur, densité) qui le distingue d'autres groupes. Forest type

Utilisation intégrée de la forêt : Système de gestion dans lequel les ressources forestières d'une superficie donnée servent à plus d'un usager. Multiple forest use

Verger à graines : Plantation d'arbres (présélectionnés en fonction de leurs caractéristiques génétiques supérieures) isolée de sources extérieures génétique-ment inférieures, et objet d'un aménagement intensif et à donner une production abondante de semences. Seed orchards

Vieille forêt (ou de première venue) : Peuplement dominé par des arbres mûrs ou surannés relativement à l'abri des activités humaines. Le peuplement peut contenir plusieurs espèces végétales dont l'âge varie. Old-growth forest

Zone tampon : Bande de terrain où les pertubations ne sont pas permises ou sont surveillées de près, afin de préserver les qualités esthétiques et autres, tout près des routes, sentiers, voies d'eau et endroits récréatifs. Buffer

---

[1] *Rapports de L'États des forets au Canada disponible sur le web du service canadien des forets à l'adresse suivante : www.rncan.gc.ca*

[Début]

Personnes-ressources

Province	Contact(s)	Adresse	Téléphone/Télécopieur
Territoire du Yukon	Neil Morehouse	Ressources forestières Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien 300, rue Main, pièce 345 Whitehorse (Yukon) Y1A 2B5	Tél. : (867) 667-3306 Téléc. : (867) 667-3138
Colombie-Britannique	Nello Cataldo	Service canadien des forêts Ressources naturelles Canada 506, chemin Bursnside ouest Victoria (C.-B.) V8Z 1M5	Tél. : (250) 363-6014 Téléc. : (250) 363-0775
Alberta, Manitoba, Territoires du Nord-Ouest	Joe De Franceschi / Lorne West	Service canadien des forêts Ressources naturelles Canada 5320, 122e rue Edmonton (Alberta) T6H 3S5	Tél. : (780) 435-7270 Téléc. : (780) 435-7356
Saskatchewan	Mike Newman	Service canadien des forêts Ressources naturelles Canada 1288, avenue Central Prince Albert (Saskatchewan) S6A 4V8	Tél. : (306) 953-8546 Téléc. : (306) 953-8649
Ontario	Rick Greet	Service canadien des forêts Ressources naturelles Canada 1219, rue Queen Est C.P. 490 Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 5M7	Tél. : (705) 949-9461 Téléc. : (705) 759-5712
Québec	Alain Dubois	Service canadien des forêts Ressources naturelles Canada 1055, rue du PEPS, C.P. 3800 Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7	Tél. : (418) 648-7134 Téléc. : (418) 648-2529
Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse	Tom Murray/Janice Campbell	Service canadien des forêts Ressources naturelles Canada C.P. 4000, rue Regent Fredericton (N.-B.) E3B 5P7	Tél. : (506) 452-3567 Téléc. : (506) 452-3525
Île-du-Prince-Édouard		Service canadien des forêts	Tél. : (902) 893-0099

Île-de-Prince-Édouard, Terre-Neuve	Ian Millar	Ressources naturelles Canada 14, rue Court, pièce 301 Truro (N.-É) B2N 3H7	Téléc. : (902) 893-4468
National	Jack Smyth	Chef, foresterie à petites échelles Direction générale de l'industrie, de l'économie, et des programmes Service canadien des forêts 580, rue Booth, 7e étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4	Tél. : (613) 947-7380 Téléc. : (613) 992-5390
National	Peter Wyse	Gestionnaire, Ressources naturelles Direction de l'environnement et des ressources naturelles 10, rue Wellington 17e étage Hull (Québec) K1A 0H4	Tél. : (819) 997-9276 Téléc. : (819) 953-3323

PFPN | Table des matières | Pour commander | Commentaires | English

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Ressources naturelles Canada / Natural Resources Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada / Indian and Northern Affairs Canada

Canada

En partenariat avec les Premières nations.

Programme forestier des Premières nations/First Nation Forestry Program

Memorandum of Understanding between Natural Resources Canada and Indian and Northern Affairs Canada, 1997
Protocole d'entente entre Ressources naturelles Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada 1997

Reports/Rapports

Issues and Opportunities: Ontario, 1996
Enjeux et possibilités : Ontario 1996

Forestry Business Resources Directory of Available Funding, Training, and Business Support Programs for British Columbia, 1996 *Available in English only

Manual of Standards and Procedures, 1997
Guides des normes et des procédures 1997

Communications Framework, 1997
Cadre des communications 1997

Funding Allocation Criteria, 1997
Critères d'affectation des fonds 1997

Funding Mechanisms for First Nation Forestry-Based Economic Development, 1997
Mécanismes de financement visant à appuyer le développement économique forestier des Premières nations 1997

Business Development Opportunities for First Nation Entrepreneurs in the Forest Sector, 1997
Possibilités de développement des entreprises pour les entrepreneurs des Premières nations du secteur forestier, 1997

Annual Report/Rapport annuel

Annual Report 1996-1997	Annual Report 1997-1998	Annual Report 1998-1999
Rapport annuel 1996-1997	Rapport annuel 1997-1998	Rapport annuel 1998-1999
Project Listings 1996-1997 Listes des projets 1996-1997	Project Listings 1997-1998 Listes des projets 1997-1998	Project Listings 1998-1999 Listes des projets 1998-1999

FNFP Interim Review Final Report, 1998

PFPN Analyse intérimaire 1998 (Rapport final)

Exploring the Relationship between Aboriginal Peoples and the Canadian Forest Industry (Prepared by Industry, Economics and Programs Branch, Canadian Forest Service), 1998
Analyse de la relation entre les peuples autochtones et l'industrie forestière canadienne (Prépare par Direction de l'industrie, de l'économie et des programmes, Service canadien des forêts) 1998

Forestry Business Planning Guide (British Columbia), 1998
Guide de planification d'une entreprise forestière (Colombie-Britannique) 1998

National, Provincial and Territorial Management Committee Membership, 1999
Comités de gestion national, provinciaux et territoriaux pour 1999

Provincial and Territorial Management Committee Structure and Proposal Review Process, 1999
Structure des comités de gestion provinciaux et territoriaux et processus d'examen des propositions 1999

Creating Economic Opportunities for First Nations in Rural Canada, 1999
Création de possibilités de développement économique pour les Premières nations dans le Canada rural 1999

Traditional Ecological Knowledge within the Government of Canada's First Nation Forestry Program: A Case Study, 1999
Les connaissances écologiques traditionnelles au sein du Programme forestier des Premières nations du gouvernement du Canada : étude de cas 1999

Conferences/Workshops

Conférences/Ateliers

Aboriginal Business Partnerships in Forestry (Proceedings of a conference held in Saskatoon, Saskatchewan, 1997)
Partenariats conclus par des entreprises autochtones dans le domaine des forêts (Résumés des présentations de la conférence de Saskatoon, Saskatchewan, 1997)

First Nation Forestry Development: Ideas Worth Sharing (Conference Proceedings, Sainte-Foy, Quebec, 1998)
Le développement forestier autochtone : De bonnes idées à partager (recueil des conférences, Sainte- Foy, Québec, 1998)

Aboriginal Entrepreneurship in Forestry (Proceedings of a conference held in Edmonton, Alberta, 1998)
Entrepreneuriat autochtone en foresterie (Résumés des présentations de la conférence d'Edmonton, Alberta, 1998)

Proceedings of National Meeting of Provincial and Territorial Management Committees Saskatoon, Saskatchewan, 1999
Recueil des conférences Réunion nationale des Comités de gestion provinciaux et territoriaux , Saskatoon, Saskatchewan 1999

Newsletters/Bulletins d'information

First Nation Forestry Program National Newsletter June 1999
Programme forestier des Premières nations, bulletin d'information national juin, 1999 C

the Bridge (FNFP British Columbia Newsletter) September 1997, June 1998, March 1999, November 1999 *Available in English only C

First Nations Forestry News (FNFP Ontario Newsletter) November, 1999
(bulletin d'information du PFPN de l'Ontario) novembre 1999 C

Wapahke (FNFP Quebec Newsletter)/Wapahke (bulletin d'information du PFPN au Québec) April, 1998 C

Wapahke (FNFP Quebec Newsletter)/Wapahke (bulletin d'information du PFPN au Québec) April, 1999 C

Nabooktŏk (FNFP New Brunswick Newsletter) February 1999, July 1999
Nabooktŏk (Bulletin du PFPN du Nouveau-Brunswick) février 1999 juillet 1999 C

Name/Nom
Organization/Organisme
Address/Adresse
City/Ville
Province
Postal Code/Code postal

580 Booth Street Ottawa, Ontario K1A 0E4 / 580 rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E4 In partnership with First Nations / En partenariat avec les Premières nations
http://www.fnfp.gc.ca
http://www.pfpn.gc.ca

[Top]

PFPN | Table des matières | Pour commander | Commentaires | English

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Ressources naturelles Canada / Natural Resources Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada / Indian and Northern Affairs Canada
Canada

En partenariat avec les Premières nations.